

#### HUITIÈME ANNÉE

## Subvention du Conseil Général

Travailler pour la Corse



Et dans tous les domaines

# REVUE de la CORSE

## ANCIENNE et MODERNE

Historique, Littéraire et Bibliographique

#### SOMMAIRE

politique financière de l'ancien régime et la Corse 257
colonel Graziani, héros de Nuits 261
litudes en Corse 268
docteur Antommarchi 278
Ondina dell'onda (légende) 284
livre trop oublié : Claire Catalanzi (1838) 288

BIBLIOGRAPHIE. — Terre de Corse. — Emigrazione e immigrazione. — Le lion de Roccapina. — Le parfum de la longue route. — Le martyre de Sainte Ursule. — Revues et journaux.

NOUVELLES en quelques lignes : Géographiques, économiques et touristiques.



#### DIRECTION :

Professeur A. AMBROSI-n., 9, place du Général-Beuret, PARIS (XVº)

COMPTE POSTAL : Paris 813.42



#### COMMUNICATION

La Direction remercie très vivement les abonnés de la Revue qui ont accordé un accueil sympathique à la quittance qu'elle leur faisait, en fin d'année, présenter par la poste, pour 1927.

Mais elle a eu le regret de constater qu'une trentaine d'autres abonnés avaient reçu et gardé la Revue, puis refusé de payer la quittance. A une lettre aimable du Directeur, pour témoigner sa surprise et exprimer l'espoir que ces défaillants reviendraient sur leur geste, ils n'ont ni répondu pour expliquer leur refus, ni renvoyé les brochures. Ils se doutent pourtant bien qu'ils ont imposé à la Direction une perte de 2 fr. 75 pour frais postaux de quittance impayée et de 12 fr. 50 pour brochures reçues. Il y a un mot, croyons-nous, en français pour caractériser cette attitude.

La Direction prie instamment les abonnés de la Revue:

- 1° De lui faire connaître loyalement, dès le commencement de l'année 1928, leur intention de se désabonner, s'ils venaient à s'y décider. Nous souhaitons que cette décision ne soit jamais prise;
- 2° De la prévenir de tout changement d'adresse ou de résidence par une simple carte de visite à 0 fr. 15. Sans cette précaution peu coûteuse, les numéros de la Revue s'égarent ou font les délices d'une autre personne, avide de culture corse.

## REVUE DE LA CORSE

### ANCIENNE ET MODERNE

## L'Organisation financière de l'Ancien Régime et la Corse

Dans l'histoire financière de la France - histoire souvent troublée et parfois troublante — la Corse occupe, qui le croirait? une place de premier plan. Car il ne s'agit pas seulement de noter comment la monarchie, ayant acquis la Corse en 1768, sut user de la plus large tolérance et d'une souplesse infinie pour enseigner à ses nouveaux sujets, rebelles aux contributions génoises, le devoir de participer avec sincérité aux dépenses générales d'un Etat qui s'engageait à assurer l'ordre social et la prospérité économique. Il faut encore - et surtout chercher ici la significative ébauche d'une organisation financière nouvelle et, au sens précis du mot, déjà révolutionnaire. Quelques réformes partielles avaient bien été tentées sur le continent; mais elles froissaient trop de préjugés et se heurtaient à des privilèges trop solidement enracinés; elles n'avaient pu faire disparaître l'inégalité et l'arbitraire que les cahiers de 1789 vont dénoncer avec tant de vigueur. En Corse, au contraire, on pouvait opérer d'autant plus librement qu'on n'était gêné par aucune tradition et, de même que la monarchie de Louis XV ne voulut pas donner à la province nouvelle « la mauvaise constitution de ses tribunaux et les défauts de sa jurisprudence » (1), elle entendit organiser ici un impôt égalitaire, proportionné aux facultés contributives de chacun et devant lequel il n'y aurait point de privilégiés.

La première tâche qui s'imposait à l'Administration française était d'établir avec netteté les principes dont elle s'inspirerait. Ce fut l'objet d'une sérié de mémoires (16 avril 1770) qui furent répandus avec profusion dans l'île (2) et où l'on

<sup>(1)</sup> Pommereul, Histoire de Visle de Corse, II, p. 218.
(2) Ce sont ces mémoires que nous avons analysés ailleurs (La Corse de 1768 à 1789, I, p. 184-202), d'après les pièces originales venues en notre possession et classées dans nos archives particulières.

faisait connaître à la Corse « la nécessité dans laquelle chaque sujet de l'Etat était de contribuer aux charges publiques, qui devenaient inévitables dans toutes les sociétés quelles qu'elles soient ». Car tel est le signe visible de l'union des citoyens, également attachés à maintenir le bon ordre intérieur ou extérieur. « Aucun Etat, ou aucune partie de l'Etat, n'est admis à jouir des avantages de la réunion des forces et des secours, sans contribuer aux charges. » Nulle province n'en a été exemptée. Sans doute, le roi a pu parfois fixer le taux de la contribution avec une indulgence que les circonstances rendaient « nécessaire et utile »; mais « il n'y a pas d'exemple qu'au moment de la conquête les impositions auxquelles le peuple conquis était assujetti aient cessé, sans qu'il en ait été substitué d'autres. »

Cela étant et faisant l'application de ces « vérités » à la Corse, le gouvernement français a senti « l'égalité odieuse » de la taille qu'avait établie les Génois « malgré l'inégalité des fortunes ». Il écarta toute idée de taille proportionnelle par classe, « parce que ces sortes d'impôts laissent toujours les cédules en proie à l'arbitraire », et il créa une subvention « territoriale et réelle », imposition qui convient plus à la Corse qu'à tout autre Etat, « parce que, tombant sur le propriétaire, elle affecte plus ou moins tous les individus, qui ont presque tous des propriétés ». Aussi bien, toutes les terres doivent payer, de quelque ordre que soient les propriétaires : èn vain les évêques ont protesté, les nobles et le Tiers-Etat ont applaudi à cette disposition qui peut être considérée comme « une loi fondamentale du pays » (3).

A coup sûr, il y eut dans l'application de graves difficultés et il n'y fallut pas moins de quatre textes: règlement de septembre 1770 (fixant à 120.000 livres le montant de l'abonnement annuel et organisant un système, d'ailleurs assez défectueux, de déclarations), arrêt du Conseil du 24 octobre 1772, arrêt du 30 septembre 1774 (établissant un mécanisme compliqué de recouvrements et instituant le corps des commissaires au rôle), instruction du 3 juin 1775. Etapes d'une histoire fort embrouillée, qui mit souvent aux prises les commissaires du roi avec les délégués des Etats (4). En fait, ainsi

<sup>(3)</sup> Arch. dép. Corse, C 4 (Observations sur l'édit du 23 août 1778, art. 1er). Cf. Code corse, IV, p. 371.

<sup>(4)</sup> Cf. les P. V. des Etats de Corse, publiés par M. de Moratidans le Bulletin de la Société des Sciences hist. de la Corse (août-décembre 1896 et mars-octobre 1899). Malheureusement, de lourdes fautes d'impression ont été souvent commises dans la reproduction des chiffres.

que le signalait l'abbé Santini, nommé à l'évêché de Nebbio, dans une instruction lue à l'assemblée des Etats le 12 juin 1775 (5), il y eut beaucoup d' « erreurs » et d' « embarras » dans toutes les opérations prescrites pour l'assiette et la répartition de la subvention. Les retards s'accumulèrent, les protestations se multiplièrent et, en fin de compte, le système échoua.

C'est alors que, sur l'initiative de plusieurs pièves de l'intérieur — et notamment de la piève de Castello (6), dont les arguments furent présentés avec force aux Etats de 1777 (7)grâce à l'entraînante dialectique de Laurent Giubega, — que Necker fit appeler pour bénéficier en cette affaire de l' « intelligence » et du « zèle » d'un greffier « qui est l'âme des délibérations des Etats » (8), — l'arrêt du 23 août 1778 vint établir la subvention en nature de fruits dans l'île de Corse. La quotité en était fixée au vingtième du produit net. Les olives et les châtaignes, étant les productions les plus considérables du pays, sont spécifiquement désignées comme sujettes à la subvention, ainsi que les bois taillis, dont on espère un important revenu. Exemption est faite pour les arbres fruitiers et les jardins potagers, où de petits propriétaires trouvent les principaux éléments de leur nourriture quotidienne, et aussi pour les bois de haute futaie « parce que leurs produits ne sont pas mis communément dans le commerce et que presque toutes les forêts propres au service de la marine appartiennent au roi ». Des mesures transitoires, destinées à rendre agréable aux Corses la nouvelle forme d'imposition, décident d'arrêter au 1er octobre 1777 les arrérages de la sub-vention et de faire partir du 1er avril 1779 la perception nouvelle, ce qui représente pour les contribuables une remise de dix-huit mois. Remise, et non pas don gratuit: « un pays comme celui-là ne serait que trop porté à abuser de ce qui n'est ailleurs que des mots ».

Quoi qu'il en soit, la subvention en nature se présentait comme une liquidation, favorable aux contribuables, du système usité jusqu'alors. Reprenant les idées de Vauban, de Paris-Duverney et de Machault d'Arnouville, profitant de toutes les critiques dont les essais de taille tarifée avaient pu être l'objet, Necker appliquait à la Corse un impôt réel, pesant

<sup>(5)</sup> P. V. des Etats de 1775, p. 157-165.

<sup>(6)</sup> Province de Corte.

<sup>(7) 13</sup> mai (P. V., p. 28-30). (8) Voir aux Arch. dép. Corse (C 3) un recueil extrêmement curieux de lettres écrites par Giubega entre le 15 juillet 1775 et le 14 juin 1778 et relatives à cet objet.

sur toutes les classes et proportionnel aux produits obtenus. Il s'en félicite dans son traité de l'Administration des finances de la France (9), où il explique pourquoi ce système ne put être généralisé sur le continent. Désormais commence pour la Corse une période de moindre résistance fiscale et de plusvalues régulières, et les cahiers du Tiers aux Etats de 1789 ne contiendront contre cette forme d'imposition aucune espèce de récrimination.

En dehors de cet impôt essentiel, la Corse eut deux autres impôts directs (10): une taxe sur les logements (imposition générale sur toutes les maisons de l'île pour payer le loyer de celles qu'occupent les troupes du roi) et un impôt pour la confection et l'entretien des chemins (édit du 24 octobre 1772). Les impôts indirects, qui ne furent ni exorbitants ni oppressifs, consistent en droits d'entrée et de sortie, en droits d'insinuation, de contrôle et de papier timbré, en diverses taxes sur certains produits (sel), dans certaines circonstances (octroi de Bastia) ou sur certains individus (Lucquois venant travailler en Corse), tous droits arrêtés à un taux très modéré. Il est caractéristique qu'aucun de ces impôts ne fut affermé; c'est que l'on ne voulait en aucune façon avoir l'air d'appliquer l'article 15 du traité de 1768 qui semblait réserver en cette matière la souveraineté génoise (11). C'est par interprétation française du traité que les monopoles d'État et la régie des impôts indirects ne furent pas introduits en Corse.

Ainsi la monarchie à son crépuscule fait preuve d'une vitalité singulière. Tandis que, sur le continent, les rouages grincent et parfois menacent de s'arrêter, les documents relatifs à la Corse nous donnent une impression de fonctionnement normal et, si j'ose dire, de pleine santé administrative. C'est à peine si l'on soupçonne les difficultés financières où se débattent en haut lieu les contrôleurs généraux. Dans l'abondance des lettres et des circulaires qui nous font pénétrer dans les plus petits détails de la vie locale et des intérêts privés, nous constatons la plus remarquable souplesse de la part d'une administration qui, peut-être ailleurs, fut rigide par la force de l'habitude, mais qui, pour conquérir les âmes de ses nouveaux sujets, s'adapte aisément, semble-t-il, à toutes les circonstances particulières et, pour parler avec exactitude, particularistes. La Corse devint le champ d'expériences qui pou-

<sup>(9)</sup> Publié en 1785 (t. I, p. 328-329).(10) Pommereul, II, p. 165.

<sup>(11)</sup> Cf. Arch. dép. Corse, C 31 (Observations sur un projet d'établissement de manufactures de tabac en Corse) et la critique que nous avons présentée de ce texte dans notre thèse (II, p. 135-136).

vaient être heureuses: c'est ici, ne l'oublions pas, que fut vraiment créé pour la première fois un enseignement contrôlé par l'Etat, une instruction « publique »; c'est ici que les tribunaux furent améliorés et la jurisprudence rectifiée; c'est ici enfin que fut instaurée, quelques années avant 1789, une organisation fiscale qui n'était point fondée sur le privilège. Et de tant d'efforts simultanés, qu'il faut rapprocher pour en saisir toute la valeur, l'effort financier est peut-être le plus remarquable, celui qui exigea le plus de suite et de continuité, celui qui était riche des plus heureuses conséquences.

Louis VILLAT,

Docteur ès lettres, lauréat de l'Académie française.

## Galerie des Héros Corses

## -:- LE COLONEL GRAZIANI -:-

Puisque nous avons assumé la tâche de ressusciter les grandes ou héroïques figures de notre histoire, la Revue ne peut que consacrer quelques pages à un homme dont les journaux ont souvent parlé, mais sans donner grands renseignements sur sa carrière. Il s'agit du colonel Graziani (Augustin-Joseph) qui, de 1854 à 1870, participa à toutes les grandes guerres du second Empire, se distingua partout, et mourut pendant la campagne de 1870 au cours d'un brillant combat dont son énergie fit une demi-victoire. Il fut l'officier corse le plus élevé en grade que cette guerre malheureuse ravit à la France.

Il était né le 18 octobre 1833, à Canari (Cap Corse), d'une famille originaire de Monticellu (Balagne) qui, peu de temps après sa naissance, venait se fixer à Bastia pour toujours. C'est donc dans cette ville que Graziani fit ses études. Sur les conseils de son professeur de mathématiques, Fanjon, que tant de générations de Bastiais ont connu et estimé, il se présenta au concours pour l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr et y entra, en 1851, à l'âge de 18 ans.

Deux ans après, il en sortait comme sous-lieutenant au to régiment d'infanterie légère qui tenait, alors, garnison en Corse et qui devait, plus tard (janvier 1855), par suite d'une

réorganisation de l'armée, devenir le 85° régiment d'infanterie de ligne. Cette unité devait prendre part à la nouvelle épopée qui, en dépit des promesses peut-être sincères de l'Empereur, allait commencer et rendre à l'armée française la gloire du premier Empire, effacer les humiliations de 1815

et de la monarchie dite bourgeoise. Un an après sa sortie de Saint-Cyr, le sous-lieutenant Graziani partait avec son régiment pour la campagne de Crimée qu'il devait faire tout entière jusqu'au 8 septembre 1855, date de la prise de Malakoff. Ce jour-là, après s'être rassemblé dans le ravin de Carénaje, le 85° allait prendre, dans les tranchées, la place qui lui était assignée en face de son objectif, le « Petit Redan ». Au signal de l'assaut, à midi précis, le souslieutenant Graziani, en grande tenue et gants blancs glacés, comme il était d'usage à l'époque, s'élançait hors du parapet, se « précipitait, un des premiers, sur les Russes » (ce sont les termes officiels mis, plus tard, à l'appui de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur). Malgré la pluie de balles, malgré les fourneaux de mine que font jouer les défenseurs de l'ouvrage, malgré de très grosses pertes (22 officiers et près de 600 hommes du régiment mis hors de combat en quelques instants), les soldats du 85° enlèvent le « Petit Redan » après un combat où l'on est arrivé à de furieux corps à corps. Poursuivant leur succès, ils s'emparent d'un autre ouvrage, appelé la « Batterie noire »; mais les Russes font affluer leurs renforts, tandis que les nôtres n'arrivent pas assez tôt pour arrêter et repousser le retour offensif de l'ennemi. Les Français doivent donc reculer, abandonnant leurs blessés, dont le sous-lieutenant Graziani qu'une balle, traversant un poumon de part en part, venait de coucher sur le champ de bataille.

A la nuit, ramassant toutes ses forces et malgré le sang qu'il perdait en abondance, il tente de rejoindre les lignes françaises, refaisant, en sens inverse, le trajet parcouru victorieusement dans la journée, mais il trouve le « Petit Redan » réoccupé par les Russes. Prisonnier, on le conduit dans une maisonnette où on lui fait un premier pansement et là, grâce à sa connaissance de la langue allemande, il apprend, par la conversation d'officiers ennemis qui s'exprimaient dans cette langue, que l'assaut de Malakoff a réussi et que son évacuation va commencer. Il s'empresse d'en donner avis aux Français dès qu'ils réoccupent l'ouvrage et avant qu'on le transporte à l'ambulance.

Cette courageuse attitude, avant et après la grave blessure qu'il a reçue à la poitrine, vaut au jeune sous-lieutenant de 22 ans d'être fait chevalier de la Légion d'honneur dès le 14 septembre et promu lieutenant neuf jours après,

Rentré en France après la campagne de Crimée, Graziani est promu capitaine le 5 mai 1859 et repart, presque aussitôt après, pour une nouvelle campagne, celle d'Italie, qui devait être à la fois glorieuse et fructueuse, puisqu'elle prépara la libération, puis l'unité italienne.

Il venait de se marier, au mois de février précédent, avec M<sup>ne</sup> Bonelli, d'une vieille famille bastiaise, dont l'un des frères, l'avocat Ignace Bonelli, devait être, plus tard, maire de la ville de Bastia et chevalier de la Légion d'honneur.

De même qu'en Crimée, le capitaine Graziani est blessé à la dernière bataille de la campagne d'Italie: c'est à Solférino, le 24 juin 1859, qu'une balle autrichienne lui traverse l'épaule

gauche.

Pendant les années qui suivirent, le capitaine Graziani devait continuer à s'affirmer comme un officier d'élite, successivement noté de la manière la plus élogieuse par les inspecteurs généraux du corps auquel il appartenait. Il subissait avec succès les épreuves du concours pour l'emploi de major, ce qui lui valait d'être promu le 21 décembre 1866 et de devenir ainsi officier supérieur à l'âge de 33 ans.

Le plus bel avenir paraissait donc s'ouvrir devant lui lorsqu'il quitta le 85°, où il servait depuis sa sortie de Saint-Cyr, pour aller remplir les fonctions de major au 82°. Mais, naturellement désireux d'exercer le commandement d'un bataillon, il entama de nombreuses démarches en vue de trouver un permutant. Elles n'avaient pas encore abouti lorsque éclata la

guerre de 1870.

La déclaration de guerre le trouve encore major au 82°, à La Rochelle. C'est là qu'il a la profonde amertume de voir partir, pleins d'enthousiasme, ses camarades du régiment pour ce qu'ils espéraient devoir être une marche triomphale sur

Berlin, et qui fut, hélas! une reculade jusqu'à Sedan...

Il multiplie alors ses démarches pour trouver un chef de bataillon qui consente à permuter avec lui, mais — en attendant — reste au dépôt dont il a le commandement, n'ayant, pour le seconder dans cette lourde tâche, qu'un personnel insuffisant en nombre et en qualité; il se donne tout entier à ses fonctions, faisant son devoir à la place que ses chefs lui ont assignée.

Bientôt, la catastrophe de Sedan lui fait prévoir qu'il aura, enfin, l'honneur de partir à son tour, non plus — comme ses camarades — avec les brillants espoirs du mois de juillet, mais, cependant, avec la pensée, dont le gouvernement de la Défense nationale et Gambetta allaient se faire les propagandistes, que rien n'est encore perdu et que la balance pourra

encore pencher en faveur de la France si tous ses enfants sont prêts aux sacrifices qu'elle leur demande à cette heure solennelle.

Effectivement, nous le trouvons, dès le 25 septembre, à Limoges, à la tête d'un des bataillons du 32° de marche, nouvellement créé avec 18 compagnies venant de 18 régiments différents.

A peine ce régiment commence-t-il à prendre figure et à souder ses divers éléments, qu'après un court séjour au camp de Vierzon, il est transporté dans les Vosges où il arrive dès

les premiers jours d'octobre.

Cette région n'avait été occupée jusque-là que par des détachements de francs-tireurs et de mobiles qui essayaient de constituer quelques centres de résistance. Ils devinrent, avec les rares troupes régulières qu'on put y envoyer, la petite « armée des Vosges », dont le général Cambriels reçut le commandement.

Mais l'ennemi ne voulut pas leur laisser le temps de s'organiser davantage et, sous la conduite du général von Werder, qui venait de bombarder et de prendre Strasbourg (27 septembre), les colonnes allemandes descendirent des Vosges sur

Raon-l'Etape et sur Saint-Dié.

Le 6 octobre, à « la Bourgonce », le 32° de marche recevait le baptême du feu en s'engageant contre une de ces colonnes; il devait reculer après avoir éprouvé des pertes sérieuses dont celle du lieutenant-colonel qui le commandait depuis sa formation.

Il y eut alors, pendant quelques jours, une série de marches et de contremarches des plus pénibles, faites sous les bois, par un temps affreux annonçant déjà le terrible hiver qui devait suivre. Le général Cambriels avait cru prudent de se replier jusqu'à Besançon en abandonnant aux Allemands Rambervillers et Epinal. Dans la retraite générale, on oublia le bataillon du commandant Graziani qui, s'aperceyant du danger dont il était menacé, prit sur lui de se dégager par une marche de nuit et put, ainsi, rejoindre le gros du régiment, dont il prit provisoirement le commandement.

A Besançon, nos troupes entreprirent aussitôt des travaux de défense qu'elles n'eurent pas, d'ailleurs, à utiliser, car les Allemands se portèrent dans la direction de Dijon, qu'ils occupèrent le 30, de façon à surveiller de là les mouvements de troupes françaises qui se rassemblaient, d'une part dans le Morvan avec Garibaldi, d'autre part dans la vallée de la

Saône avec le général Cremer.

Sur ces entrefaites, le commandant Graziani avait été promu lieutenant-colonel par décret du 3 octobre et affecté au 37° de marche qu'il avait l'ordre de rejoindre à Bordeaux. Il allait donc quitter, à son vif regret, le 32° de marche, lorsque le général Cambriels obtint de Gambetta, ministre de la Guerre, l'animateur de la Défense nationale, qu'on le laissât à la tête de ce dernier régiment qu'il commandait depuis le combat de la Bourgonce.

C'est devant Besançon que le régiment apprit la trahison presque inconsciente de Bazaine, la capitulation de Metz, signée le 27 octobre, le dernier barrage à l'invasion rompu, « la perte de 6.000 officiers, 173.000 hommes, 622 canons de campagne, 876 canons de place, 137.000 chassepots; 123.000 autres fusils, des munitions innombrables ». (Paul et Victor

Margueritte.)

Malgré ce désastre qui — succédant à celui de Sedan — nous privait de la presque totalité de nos cadres et de nos hommes de l'armée régulière et laissait l'invasion s'étaler en France, il n'était pas permis de désespérer. La lutte devait être continuée et elle le fut. Le 32º de marche devait y prendre

une part glorieuse.

A la suite d'une réorganisation de nos forces, le régiment était d'abord envoyé à Gien. On espérait que d'Aurelle de Paladines, vainqueur des Bavarois à Coulmiers, le 9 novembre, allait marcher sur Paris assiégé, pour le délivrer. Mais le général d'Aurelle, dont on a dit qu'il n'y avait pas « de plus honnête homme ni de meilleur soldat », manquait de confiance dans la victoire, et, malgré les avis de Gambetta, se cantonnait à Orléans. Il préparait ainsi l'écrasement de son armée au début de décembre, l'évacuation d'Orléans, l'échec de la tentative de sortie des Parisiens sur la Marne avec Ducrot (affaire de Champigny), bref, comme l'ont écrit les frères Margueritte, l'échec du plan Gambetta, la fin virtuelle de la guerre.

Mais, auparavant, il fallait que le colonel Graziani honorât par sa mort son pays et sa famille. Dans la seconde quinzaine de novembre, le 32° était transporté de Gien à Lyon. Là, son chef, au milieu de toutes les difficultés que l'on peut s'imaginer dans une période aussi troublée, emploie toute son activité à munir sa troupe de tout ce qui lui manque ou de ce qu'elle a perdu au cours de sa retraite des Vosges sur Besançon; à lui faire délivrer des vêtements, des chaussures, des munitions; à lui donner l'instruction, la cohésion, la discipline qui vont lui être nécessaires devant l'adversaire qu'elle

aura à combattre à brève échéance.

Ce jour ne se fait guère attendre et, le 9 décembre, après les graves échecs d'Orléans et de Champigny, le 32<sup>e</sup> de marche quitte Lyon pour entrer dans la composition d'une

division indépendante, que commande, dans la région de Beaune, le jeune général Cremer, récemment encore capitaine aide de camp du général Clinchant.

Cette composition est la suivante: deux brigades aux ordres respectifs du lieutenant-colonel Graziani et du colonel Celler: 1<sup>re</sup> brigade (lieutenant-colonel Graziani): 1<sup>er</sup> bataillon des

mobiles de la Gironde, 32º de marche, 57º de marche;

2º brigade (colonel Celler, de la 1re légion du Rhône): 1re légion de mobilisés du Rhône, 2º légion de mobilisés du Rhône, 3 compagnies de chasseurs volontaires du Rhône, 1 compagnie de volontaires libres du Rhône;

Artillerie: 2 batteries de 4 et 1 de 9 (Armstrong);

Génie: 1 compagnie;

Cavalerie: aucune; la division devait se renseigner et

s'éclairer en ayant recours aux habitants.

Le 15 décembre, le lieutenant-colonel Graziani est à Nuits avec le gros de la division et un des régiments de sa brigade, le 32°; l'autre régiment (le 57°) demeure provisoirement à Beaune. On s'attend, d'un jour à l'autre, à une attaque de l'ennemi qui est à Dijon et qui a déjà dirigé, le 30 novembre, une forte reconnaissance sur Nuits, d'où il a été repoussé victorieusement et ce succès de Cremer a permis à l'armée voisine des Vosges, rejetée sur Autun, de se dégager. Une nou-

velle attaque a lieu le dimanche 18 décembre.

Sortant de Dijon, von Werder dirige simultanément sur Nuits plusieurs colonnes, de manière à attaquer sur tout le front et à déborder en même temps, par l'Est, notre droite qui occupe Boncourt. Cette droite, constituée par le bataillon des mobiles de la Gironde et par une partie du 32° de marche, est sous les ordres du colonel Graziani. Elle oppose une énergique résistance aux attaques furieuses que dirige contre elle le lieutenant-général prince Guillaume de Bade, mais elle est forcée de se replier, d'abord sur le château de la Berchère, qui a été mis en état de défense, puis vers la voie ferrée qui court du Nord au Sud à l'Est de Nuits.

C'est en dirigeant cette retraite, où il encourageait ses troupes par son exemple, que le colonel Graziani tombe mortellement atteint à la poitrine (encore!); on le transporte à l'hospice de Nuits où il meurt quelques heures après sans avoir

repris connaissance.

Le soir, les Allemands parviennent à entrer dans Nuits (qu'ils devaient, du reste, évacuer le lendemain), mais au prix de grosses pertes; le prince Guillaume de Bade avait été très grièvement blessé. Il suffira, d'ailleurs, pour se rendre compte de ce que fut ce jour-là l'attitude des troupes françaises, de reproduire le passage de l'histoire de la guerre de 1870-1871 par le grand Etat-major allemand:

« L'adversaire, écrivait le général von Werder, a défendu « ses positions avec un acharnement extrême; continuant son « feu jusqu'à bout portant, ne s'est replié sur Nuits qu'après « une mêlée furieuse » (1).

Graziani tombait donc à 37 ans, répandant, une fois de plus, la troisième, son sang pour la France. Il repose au cimetière de Nuits, au milieu de ses compagnons d'armes, dans

cette terre qu'il a défendue contre l'envahisseur.

Sur l'une des faces du monument, élevé au cimetière à la mémoire des braves tombés au champ d'honneur le 18 décembre 1870, est gravé le nom du lieutenant-colonel Graziani; c'est colonel qu'on aurait dû y inscrire, mais cette erreur s'explique aisément si l'on se rend compte que personne, dans la division Cremer, ne pouvait encore savoir, le 18 décembre, que, par décret de la délégation du gouvernement de la Défense nationale en date du 17 (décret qui ne parut que le 20 au Bulletin officiel), le lieutenant-colonel Graziani avait été promu au grade de colonel.

Plus tard, en avril 1895, une plaque de bronze, encastrée — par les soins du Souvenir français — dans le mur du château

de la Berchère, porte l'inscription suivante:

Le 18 décembre 1870, le colonel Graziani, du 32° de marche, mortellement blessé devant la Berchère, a continué quand même à diriger la retraite de ses troupes. Ramassé sur le champ de bataille, il expira dès son arrivée à l'hôpital.

A nous le souvenir! A lui l'immortalité!

Comment ne pas faire, en terminant, un rapprochement entre le général Carbuccia, dont un de nos récents numéros a raconté la carrière, mort à 46 ans pendant la guerre de Cri-

<sup>(1)</sup> Paul et Victor Margueritte, dans leur Histoire de la guerre de 1870-1871, ont raconté ainsi ce combat de Nuits: « Le 18 décembre, le petit corps de Crémer se heurtait de nouveau à l'ennemi sur cette même position de Nuits, où un combat sanglant se livrait tout à l'honneur des armes françaises. La division badoise de Glümer s'avançait en trois colonnes et, avant d'emporter la ville, s'épuisait longtemps en furieux efforts contre la ligne du chemin de fer, où le 32° de marche (colonel Graziani), la 1° légion du Rhône et les mobiles de la Gironde montraient une ténacité de vétérans. Glümer et le prince Guillaume de Bade étaient blessés; Werder lui-même devait prendre le commandement. Mais la défaillance d'une partie de la 2º légion du Rhône, qui se cacha dans les caves de Nuits, laissait Crémer sans réserves. Il fallut se replier sur le plateau de Chaux, puis, faute de munitions, l'abandonner. De leur côté, les Allemands, qui perdaient 53 officiers et 893 hommes, jugeaient la journée suffisante, et, loin de poursuivre, se repliaient sur Dijon. »

mée, et le colonel Graziani (2), tué à 37 ans pendant la guerre de 1870. L'un et l'autre étaient au seuil d'une brillante carrière, que semblait leur promettre un avancement rapide; l'un et l'autre tombaient pour la France avant d'y parvenir, mais ils avaient la satisfaction dernière de grossir la phalange de ces héros corses qui furent parmi les bons artisans de la gloire française.

## SOLITUDES EN CORSE

7 juin 1924. — L'aube nous trouve accoudés aux fenêtres de la chambre, épiant l'éveil du golfe; les promontoires se précisent, la mer frissonne, les étoiles s'éteignent, les rumeurs du matin montent; des heures divines s'écoulent...

Huit héures! nous sommes devant la Poste de Piana, à l'ouverture. Brin de causette avec un naturel:

— A quelle heure ouvre donc la Poste?...

A huit heures, Messieurs.

Nous montrons la pendule de l'église, en face:

— 8 heures 10...

<sup>(2)</sup> Le colonel Graziani laissait deux fils, qui devinrent officiers. Si l'un mourut jeune en Algérie, l'autre devint général de division et chef d'Etat-major de l'armée pendant la dernière guerre. Son rôle comme collaborateur immédiat du ministre de la Guerre, Millerand, fut immense, et, en 1914-1915-1916, la tâche écrasante qu'il remplit rappelle à tout esprit impartial celle de Carnot, organisateur de la victoire en 1793. En 1917, désireux de prendre part aux combats du front, il demanda un commandement, et, comme son père en 1870, l'obtint. Son père encore avait versé son sang à Solférino, lui, il dirigea les opérations de l'armée française en Italie qui aboutirent à la bataille de Vittorio-Veneto et à l'enfoncement du front autrichien, prélude de la victoire finale. Il prit ensuite le commandement de l'armée du Danube contre le bolchevisme menaçant, alla représenter la France dans le concert des nations alliées à Budapest et finit enfin sa carrière comme membre du Conseil supérieur de la Guerre, commandant du corps d'armée de Bordeaux, inspecteur général de la frontière du Sud-Est. Le général Graziani est aujourd'hui dans le cadre de réserve, mais il comptera parmi les meilleurs ouvriers de la victoire de 1914-1918 et parmi les généraux les plus illustres que la Corse a donnés à la France. Il suffira d'évoquer tout cela pour que les Français, et surtout les contemporains de la Grande Guerre, gardent leur reconnaissance au général Graziani, fils du colonel mort pour la France à Nuits. (1) Cf. les nºs 42 à 47.

L'air placide de notre interlocuteur semble exprimer:

— 8 heures 10. Eh bien! qu'est-ce que cela prouve? La Poste ouvre à 8 heures, et il est 8 heures 10... Je me demande ce qu'on peut trouver d'extraordinaire à cela?...

- Rien d'extraordinaire, cher Monsieur..., rien.

Les pendules suivent inexorablement leur marche, mais les hommes, dans cette belle nature, peuvent-ils se régler sur le temps?...

Sommes-nous à Piana, sur le golfe de Portu?...

Nous redescendons à travers les Calanques, dont les gargouilles ricanent et les aiguilles se hérissent, et nous gagnons un à-pic sur la mer.

Couchés dans le maquis, nos yeux font ample moisson de

beauté et nos poumons d'air parfumé.

Quelle heure est la plus belle sur ce Golfe? Dans les cuivres et les mauves du couchant ou dans les bleus et les ors du matin?... Les caps baignent dans une vapeur cristalline, la mer de turquoise est ridée de petites vagues argentées dont monte vers nous le murmure câlin.

Il faut te quitter, Corse ensorceleuse! Que ce soit alors les yeux emplis de tes merveilles, et comme en rêve. Allongés à la proue du navire, voir diminuer, s'estomper, se fondre,

s'évanouir ce Golfe divin.

Or, Portu ne possède ni môle, ni jetée, ni arrière-pays motivant l'escale; Portu s'abrite des rumeurs, des fumées et de l'agitation mercantile; Portu n'est que la synthèse de la Corse harmonieuse.

Pour gagner Evisa, nous prenons par la rive droite du ravin, avec déjeuner à Ota: soit sept kilomètres de côte, cinq ravins animés de jardins et cinq demi-cercles de maquis rôtis par le soleil.

Nous entrons dans Ota, haletants, ruisselants, assoiffés et affamés. Ota: un alignement de cubes blancs à cheval sur une croupe, le clocher au centre, un vaste monument sur le flanc et des masures en dégringolade vers la Spelunca.

Le touriste égaré en ces lieux se classe original entre ses congénères, car la vraie route suit le versant opposé et rien ne semble justifier l'ascension d'Ota pour en redescendre et

remonter à nouveau vers Capicciolu: double effort.

Le livre sur lequel s'inscrivent les voyageurs sera complet dans plusieurs siècles et pourra constituer un document historique; il vaut le voyage..., et aussi le déjeuner..., l'interview de l'hôtesse et bien d'autres détails cachés aux touristes déchaînés en série.

Ayant requis, pour agrémenter le festin, une super-bou-

teille du cru, nous émettons devant notre hôtesse, sur un ton ironique, l'idée saugrenue que la culture de la vigne en ces contrées justifierait sans doute l'afflux étranger. La brave femme nous riposte que le vin d'Ota n'est pas à vendre, qu'il se boit sur place, car la consommation balance la production, et « que par conséquent, en aucune façon, on ne saurait exporter cette boisson ». Nous quémandons cependant la faveur spéciale d'une expédition du nectar, orgueil légitime de la contrée, à destination du continent, à seule fin de faire participer les profanes aux agapes corses; mais ce projet tient de l'irréalisable ou du surhumain.

- Non, Messieurs, répond l'hôtesse, impossible..., im-pos-

si-ble.

- Voyons, un baril, un tout petit baril...

— Un baril! un baril! et puis le charger sur un cabriolet, aller à Portu le jour où un voilier est en partance, remplir des formalités...

- Nous paierons ce qu'il faudra.

Mais l'hôtesse a mesuré l'enchaînement des efforts.

— Impossible, laisse-t-elle tomber irrévocablement.

Amis, pour lesquels nous plaidions, vous quitterez cette planète sans avoir bu du vin d'Ota, sans avoir connu son bouquet, son feu et son éloquence. « Poveri! »

Et qu'il complète donc à merveille le repas!...

Nous entrons dans une phase exclamative. Quelle béatitude, Messeigneurs, et quelle douce flème!...

- Payez-vous donc, hôtesse, et concédez-nous au moins

une bouteille d'ambroisie.

Qu'il fait donc chaud dehors! tout flambe... (Les Monts Phénoménaux », disions-nous.

— Hôtesse, nous allons de ce pas, par cette canicule et ce clair soleil, visiter, ne vous en déplaise, les Monts Phénoménaux. Vous dites?... au bas de la descente?... au pont?... sur ce ruban de lumière?... Bien! Merci... Nous connaissons notre devoir.

Veille sur nous, Dieu des touristes! Grâces te soient rendues de nous conserver l'équilibre quasi professionnel, et ce, au mépris des lois de la pesanteur et de la chute des corps, car nos esprits enivrés des fumées bachiques s'assoupissent en des rêves enchanteurs ou flottent hors de nos corps misérables. Nos mains freinent et guident par habitude acquise.

Comment nos montures se trouvent-elles côte à côte fraternellement appuyées au parapet d'un pont, à la jonction des

deux torrents?

Nous cherchons en vain, d'un doigt tremblant, sur la carte d'Etat-major, le sentier des Monts Phénoménaux.

Jambes écartées, chapeau rejeté en arrière, mon camarade accuse formellement un être mystérieux (dragon ou tarasque?) de nous avoir escroqué un torrent, un sentier et un pont: la carte et la boussole en témoignent; nous sommes victimes d'un vol éhonté de la part du gardien de la Spelunca.

« Et les Monts Phénoménaux, où sont-ils? »

Le doigt sur la carte, il en appelle à la conscience universelle: Fainer a subtilisé, oui sub-ti-li-sé, les Monts Phénoménaux.

Ayant constaté « de visu » et sans erreur possible cet acte indigne, parmi les clameurs furibondes du torrent, flétrissant comme il convient l'inqualifiable attitude du Monstre, tels Achille froissé par Agamemnon, nous abandonnons la lutte et nous retirons majestueusement sous notre tente, en l'espèce un roc également phénoménal, vestige et témoin à la fois des Monts Phénoménaux, décidés à ne pas aller plus loin jusqu'à ce que ces derniers nous soient restitués intégralement, et à leur place, bien entendu...

Lourd sommeil... Je rêve que le bandit corse existe; qu'il gîte en une bouteille dont nous avons dégagé le goulot et qu'il nous fait payer une rançon.

A 5 heures, nous retrouvons la Spelunca, le pont, le sentier zigzaguant vers Evisa et les Monts Phénoménaux qui surplombent le ravin issu du col de Cucavera. Il est tout juste temps de rallier le bourg avant la nuit, par une côte de dixhuit kilomètres.

Et la danse commence... D'une allure rythmique, nous foulons nos pédales et broyons la route. Nous abandonnons le domaine de l'ombre et de la peur pour nous élever vers la lumière et l'apaisement; les ravins succèdent aux ravins, les croupes aux croupes; nous poursuivons la montée, silencieux, muscles tendus, cœurs battants, poitrines haletantes. Au col de Capicciolu, l'âpreté de la tâche se modère parmi les châtaigniers et les fougères, au glouglou des sources; dans le calme du soir, nous montons, nous montons toujours. Le coquet village de Marignana, tout au long déployé, penche curieusement ses maisons claires sur notre effort, et, de toutes ses fenêtres, il nous témoigne sa sympathie attendrie.

Sur l'autre versant, chevauchant l'éperon qui scinde les gouffres, Evisa, belvédère du large, s'allonge, paresseuse, sous les feux du soleil agonisant. Nous l'attaquons ce terrible escarpement, nous le possédons. Le couchant opère son miracle quotidien sur la mer, les roches, les forêts et le ciel qui se disputent ses derniers rayons, et nous entrons enfin dans

Evisa déserte.

Nous retrouvons la petite place et sa fontaine intarissable; le petit hôtel où l'on dîne dans l'intimité, à la lueur de la lampe familière; le petit café où se sont réfugiées la clarté et l'animation du bourg, et le guide de Cucavera, avec son air goguenard, sous son chapeau rond.

Repose Evisa, repose dans la forêt aux végétations merveilleuses; repose, gardienne du plus harmonieux des golfes,

Evisa la belle!...

\*\*

8 juin 1924. — Vers le col de Verghiu, par la forêt d'Aitone, nous nous éloignons « pocu à pocu » des sites inou-

bliables. Ah! bientôt, « addiu » à la belle Corse.

De la clairière du col où se tordent des sapins éperdus, nous jetons un dernier regard sur la forêt, les promontoires et les ravins, sur le Capu d'Ortu et sur la mer; et nous descendons dans le Niolu par la forêt de Valdoniellu aux clairs bouleaux. La vallée s'élargit entre des pâturages à droite et des pics neigeux à gauche (Paglia Orba, Cintu et seigneurs de moindre importance), jusqu'au moment où, ayant franchi le village d'Albertacce, nous glissons vers un couloir qui s'ouvre dès les ultimes maisons de Calacuccia.

C'est jour de Pentecôte; trois autos stationnent devant

l'hôtel, nous ne sommes plus des touristes isolés.

A la table commune, nous prenons place avec deux familles en excursion, étonnées de notre randonnée. Elles déplorent la pénurie de touristes.

— L'inconfort des hôtels, dit une voix.

Le motif est secondaire, remarquons-nous.

La raison majeure est la position insulaire de la Corse; en outre, ses habitants n'ont pas l'esprit mercantile assez poussé pour en monnayer les splendeurs. Les habitués de palaces, d'auto-cars et de sports pour la galerie évitent cette région; car le tourisme est presque une vocation. On en est épris; on l'a dans le sang et on le pratique sans spectateurs. Fougueuse profession de foi qui provoque un ahurissement général. Mais:

- Et vous, Messieurs, connaissez-vous votre île?

— Guère, accordent-ils,

Et comme pour s'excuser:

- Nous sommes de Bastia.

Ils sont de Bastia comme les bergers sont du Fium Orbu, ou du Niolu, ou de la Cinarca et ils éprouvent aussi faiblement le besoin de sortir de leur ville que les pâtres de leur vallée. Lorsque ceux de la Balagne parlent de ceux du Coscione, c'est comme d'une tribu de même race, mais d'un autre clan, qui campe derrière la montagne.

...La Scala di Santa Regina! Une des gloires de la Corse pour Messieurs les touristes officiels, une de ses lèpres à notre

goût.

Oui, une « Scala », une échelle aux échelons innombrables, une descente insipide en compagnie d'un torrent assez bas pour ne jouer aucun rôle dans le paysage, assez élevé pour assourdit les oreilles, entre deux rives aussi dénudées, aussi grisâtres, aussi minables l'une que l'autre: du neutre et du bruit.

Nous finissons par nous étendre aux pieds d'une fontaine, sous l'arbre unique de la région, et nous nous passionnons aux évolutions d'une vache qui erre aux flancs de la montagne en quête d'un repas problématique.

La Scala di Santa Regina, tout juste bon pour la photo.

Du fracas et de l'ennui à foison.

Accordons que divers facteurs nous influencent: la randonnée touche à sa fin; notre solitude est violée; en une matinée, nous avons croisé une auto sur le col de Verghiu même, trois autos à Calacuccia, et d'énormes véhicules bondés ronflent dans les gorges, avec mission de dérouler le film le plus long possible pour la plus grande joie des payants.

Après dix jours de tête-à-tête avec la simple nature, voici d'exécrables dispositions pour une sieste: aussi les rêves s'en

ressentent-ils.

O douleur! Ne vois-je pas l'île sacrée envahie par les hordes barbares? Et n'entends-je pas un chœur sauvage?

1. — « Nous sommes venus, peuples du Nord de l'Ancien et du Nouveau Monde, de toutes nos grandes villes géométriques, de Chicago, comme de Liverpool et autres lieux, par paquebots, par trains, par auto-cars, de toutes les terres civilisées où se parle la langue anglo-saxonne.

Nous voulons tout voir, tout connaître, tout exploiter. Nous

sommes universels. ))

2. — « Très sportivement vêtus, lunettes d'écaille, Baedecker en main et pipe au bec, flanqués de nos femmes et de nos enfants, nous avons visité toutes les ruines et toutes les cités du Vieux Monde; nous avons sillonné les campagnes de l'Europe entière; nous avons gravi et descendu les sites réputés, sans nulle omission, car rien de ce qui est pittoresque ne nous est étranger; et nous avons gradué notre admiration aux astériques du Baedecker et aux commandements des cicérones, car nous sommes disciplinés.

Nous voulons tout voir, tout connaître, tout exploiter. Nous

sommes universels. ))

3. — « Partout s'élèvent des palaces suivant le goût et le confort de notre race élue: des hôtels-palaces, des roompalaces, des dancing-palaces, des toilett-palaces; et nous créerons aussi des confort-panoramas-palaces gérés suivant les méthodes rationnelles; rien n'y manquera, et nos journées seront préparées, divisées et subdivisées suivant un rigoureux programme; car nous n'avons pas de temps à perdre.

Nous voulons tout voir, tout connaître, tout exploiter. Nous

sommes universels. »

4. — « Corse, nous voici!

Nous te transformerons suivant les procédés modernes. Nous t'apporterons le système Taylor pour utiliser tes richesses minières, agricoles et touristiques. Nous nettoierons tes villes, nous déblaierons tes panoramas, nous étiquèterons et manufacturerons tes curiosités naturelles, nous organiserons l'accès de tes gorges, de tes pics, de tes forêts; nous capterons tes cascades et tes torrents par de gigantesques barrages; nous t'apprendrons à fabriquer du brocciu en grande série, à défricher les maquis pour produire plus de vin, à créer des haras de cabris, et bien d'autres choses... Une escadre d'auto-cars est prête avec personnel adapté, casquetté et galonné.

Nous sommes la Richesse, la Prospérité. Nous sommes le

Progrès!...

Corse, nous voici!

Nous voulons tout voir, tout connaître, tout exploiter. Nous sommes universels. »

Ainsi chantèrent les Barbares.

En page, gémissant, j'avais toute l'île sous les yeux. Je lui

tendis des bras suppliants:

« O Corse, n'écoute pas les Barbares! Ils ont assez dévasté le continent, qu'ils épargnent une île! la plus belle, il est vrai, mais si petite!... Qu'ils nous laissent au moins ton refuge!

Sois hostile! Que tes insulaires gardent un obstiné mutisme!

Qu'ils opposent une force d'inertie indomptable!

Vomis-les, Nature, lorsqu'ils paraîtront en caravanes. Bavella, hérisse tes aiguilles menaçantes; San-Pedrone, Incudine, Monte d'Oro, nimbez-vous d'épaisses nuées. Filosorma, Tartagine, Bonifatu, forêts, égarez-les dans le dédale de vos sapinières et de vos châtaigneraies. Emplis-les d'horreur, Spelunca!

Et toi, golfe divin, Portu, éteins tes roches, délaie tes cou-

leurs, noie tes lignes, deviens quelconque, si tu le peux!

Mer d'azur, sois maussade. Maquis, retiens tes enivrants parfums!

O Corse, veille jalousement sur tes solitudes où l'imagination peut ouvrir ses ailes, s'envoler et se poser à son gré, pour notre commun bonheur! »

Réveil sur cet affreux cauchemar et dans cette angoisse... Et ces falaises qui nous étreignent! ce torrent qui se désespère! cette chaleur accablante!

En sortir! en sortir!...

Ce n'est pas facile. La route elle-même se contorsionne, telle une couleuvre; après s'être butée à un ravin aussi sec que les autres, elle se laisse littéralement tomber au sein d'un vaste cirque libérateur où tout s'épanouit à la fois: rivière, paysage, verdure, rocs et touristes. Nos jambes s'en donnent à l'aise sur un sol plat; la montagne s'égaie de vert et de rose; le maquis grandit et les cultures dessinent leurs trapèzes. Le Golu s'en donne à cœur joie: largement étalé, bien à son aise dans son lit de cailloux multicolores, il a troqué son mugissement de colère contre un murmure de satisfaction.

A Ponte-Castirla, la Civilisation reprend ses droits avec quatre maisons, dont une auberge. Le temps de remarquer une usine en ruines et une briqueterie abandonnée et nous entrons dans une rue de maisons blanches: Francardo, village dénué de pittoresque, né avec la voie ferrée. Corte est proche

heureusement.

Au café, nous en apprenons de belles sur le développement de l'industrie en Corse. Même degré d'activité que pour l'exploitation du sol. L'usine en ruines, aperçue tantôt, fabriquait de l'arsenic; mais un personnel rare et d'une assiduité intermittente l'a conduite à la faillite. Quant à la briqueterie, issue de l'ardeur d'un continental égaré, elle a subi le même sort, complétant les tentatives malheureuses de l'Argentella et de l'Orzella.

Le petit train nous ramène à Corte. La ville est en fête et la foule noie la chaussée. Au son ininterrompu de la trompe, le chauffeur de l'omnibus-auto balaie la vile tourbe, escalade avec art la côte et, plein d'importance, fait triompher l'esprit sur la matière.

A la nuit, Corte s'enfièvre d'agitation; les cafés retentissent des clameurs de la jeunesse dorée; un feu d'artifice squelettique illumine la place, signe de retraite pour les familles pacifiques et les touristes fatigués.

A peine sommeillons-nous qu'un épouvantable vacarme se déchaîne; chaque minute est marquée par l'éclatement d'une

bombe, suivi d'un chœur entonné à plein gosier:

— Nous avons gagné la victoire... Nous avons gagné la vic-toi-â-re!

— Hip, hip, hip, hourra! (ter).

— Bâoum!!

La victoire qu'ils ont remportée doit être considérable, car, avec un enthousiasme recrudescent:

— Nous avons gagné la victoire! (bis). Oue fut-ce donc au 11 novembre?

— Hip, hip, hip, hourra! (ter).
— Bâoum!!

La bombe a éclaté dans le hall de l'hôtel. Merci, mon Dieu! les vitres ont résisté.

« ....La vic-toi-â-re!! »

Ce sera long, car la conviction s'affirme plus rageuse:

(( .....Hourra!... ah!... )) -

Les couplets, inépuisables, se succèdent et le « grand Napoléon » figure inévitablement dans le bulletin hurlé de cette étonnante victoire.

Un délire sacré, frénétique, s'empare du chœur; ce ne sont

plus qu'onomatopées vociférées.

Enfin, parmi le fracas des bombes et des cris, le sommeil

nous terrasse.

Nous dormons sur nos lauriers; l'excursion est close. Nous aussi: « .....Nous avons gagné la victoire! »

9 juin 1924. — Dans le train nous poursuivons les éclair-

cissements sur le caractère et les mœurs corses.

Vis-à-vis, un homme d'une soixantaine d'années, maigre, jaquette austère, chapeau melon verdâtre, barbe blanche vénérable — le grave homme d'affaires — et un jeune homme d'une vingtaine d'années environ échangent des propos animés. Un démêlé partage le père du jeune homme et l'interlocuteur de celui-ci. Et durant deux heures, au sujet d'une canalisation d'eau, la discussion se poursuit en reproches et arguments mutuels. Le noble vieillard, à maintes reprises, ouvre tout grands ses maigres bras (il officie) et les replie sur sa poitrine avec componction. Il poursuit un réquisitoire implacable sur un ton monocorde à faire pleurer un continental. Lorsque le souffle lui manque, le jeune homme intercale sa défense et discute les arguments pied à pied (la strophe et l'antistrophe); et la canalisation criminelle est mesurée, jaugée, modifiée, torturée. Mais le vieillard inlassable reprend sans défaillance; le ton s'attendrit, s'indigne tour à tour; les noms de tous les avocats de la Corse s'évoquent avec l'énoncé détaillé de leurs mérites et de leurs tares. Le dialogue prend fin, non par son objet même, mais par l'abandon d'une des parties adverses: le jeune homme descend à la station de Biguglia.

Ainsi se révèle une nouvelle cause vouant à la déchéance

toute entreprise : la chicane est une joie ; et, si le touriste jouit de l'hospitalité la plus large, malheur à l'étranger qui tente de postuler au titre d'indigène. Les petits riens le harcèleront férocement. Nous n'avons pas oublié la discussion sur la grosseur des châtaigniers de Rennu et Cristinacce.

Et il y a encore la politique, sujet de discordes locales.

Souvenons-nous des paroles du guide, il y a treize ans, lorsque nous ascensionnions le San Pedrone:

L'an prochain, on se battra ici, et il y aura des morts.

Pourquoi?Les élections.Sans blague!

Sans blague!C'est sérieux, Messieurs.

- Bigre!

L'année suivante à Piedicroce, il y eut six morts.

Bastia ...

En flânerie, à travers les rues, nous cherchons de menus objets rappelant la Corse, ou des friandises. Rien..., il n'y a rien..., sauf des apéritifs et des cédrats.

Ses forêts, ses roches, ses neiges, ses maquis enivrants, sa

mer adorable, ah! prenez, prenez à pleins yeux.

Mais fi des reproductions de merveilles! Enfermer dans un cadre la pureté du golfe de Portu, le grandiose du cirque de Bavella, la majesté de Cucavera, l'épouvante de la Spelunca, et s'entendre dire par les profanes: « C'est ça, la Corse? »

Oui, c'est ça, la Corse... et que nous voyons s'évanouir avec regret, avec mélancolie; c'est ça!... Tout ce que la nature peut donner: du ciel, de la terre et des parfums, elle en joue avec une richesse inouïe et une harmonie divine qui n'assouvissent jamais l'esprit et les sens.

Oui, c'est çà; et aussi ses mœurs, ses villages ensoleillés,

toute la douceur de vivre...

... Corse, asile des fervents de la solitude, nous t'aimons!

17 juin 1926.

EDOUARD HERMENT.

## Le Docteur Antommarchi

— médecin de Napoléon —

000

Les lecteurs de la Revue savent tous que le docteur Antommarchi, notre compatriote, originaire du Cap, proposé par le cardinal Fesch à l'agrément des puissances comme médecin de son illustre neveu, à Sainte-Hélène, a été jusqu'ici considéré comme un praticien ignorant, qui laissa mourir presque sans soins son malade. Les accusations des médecins anglais chargés d'assister à l'autopsie en sont un peu la cause, car ils avaient l'espoir de disculper ainsi le gouverneur Hudson Lowe et le gouvernement britannique; mais les développements dédaigneux d'un académicien connu, Frédéric Masson, qui renchérit sur les déclarations étrangères, ont contribué plus encore à accabler Antommarchi. Lord Rosebery, dans son livre: La dernière phase, a bien la loyauté de condamner Lowe, mais il ne fait pas grâce à Antommarchi, sur le compte de qui les pages 30 à 36 sont très dures.

Sans doute, dans ces dernières années, la critique, plus avertie ou moins malveillante, a-t-elle commencé à réagir contre cette injustice, et le livre récent du regretté docteur Erasme de Paoli: Come mori Napoleone, a-t-il nettement déclaré que le médecin corse fut le seul à diagnostiquer la cause de la mort de l'Empereur, mais il y a, il nous semble, mieux à faire, pour réhabiliter cette mémoire.

En attendant donc que paraisse l'ouvrage qui s'imprime à Bruxelles, et dans lequel nous nous efforçons, dans la modeste mesure de nos moyens, de rendre la justice qui est due à François Antommarchi, nous ne pouvons résister au plaisir de faire à nos compatriotes la communication suivante.

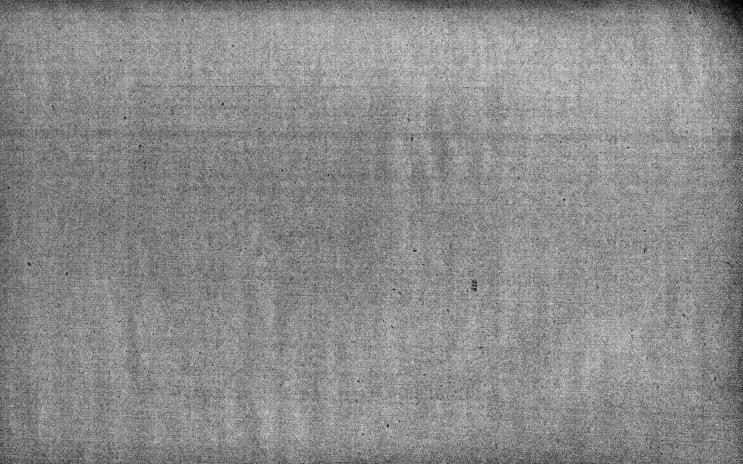
Ces jours derniers, notre éminent ami, le docteur Durlet, chirurgien en chef des hôpitaux d'Anvers, nous informait qu'il avait découvert chez un vieux libraire le fameux ouvrage d'Antommarchi que nous recherchions depuis de longues années. Il s'en rendit acquéreur sans tarder et après l'avoir « amoureusement » séquestré quelques jours chez lui, il me le remit en même temps que la lettre ci-jointe:



Desine et grave d'après nature par son ami Pedretti

## LE D. F. ANTOMMARCHI

Médecin de Napoléon Ier à Sainte-Hélène né à Morsiglia (Cap Corse) docteur de la Faculté de Pise mort de la fièvre jaune à Santiago de Cuba en 1838



« Le 29 octobre 1927.

### « Mon cher ami,

« Une grande joie m'a été donnée, lorsqu'il y a quelques jours j'eus le plaisir de découvrir chez un libraire d'Anvers un atlas du célèbre anatomiste et anatomo-pathologiste F. Antommarchi, l'élève de l'illustre Mascagni, tous deux de l'Ecole de Gênes.

« Au point de vue du collectionneur et de l'anatomiste, cette

trouvaille est une « perle ».

« L'ouvrage est intitulé: Planches anatomiques du corps humain exécutées d'après les dimensions naturelles. Accom-

pagnées d'un texte explicatif par F. Antommarchi.

« Publiées par le comte de Lasteyrie, éditeur à Paris à l'imprimerie de C. de Lasteyrie, lithographe du Roi et de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulème, rue du Bac, n° 58, au fond du passage Sainte-Marie; à Londres, chez MM. Treuttel et Wurtz; à Tubingen, chez M. de Cotte; à Florence, chez M. Jean Moreningh.

« L'ouvrage contient 49 planches imprimées sur feuilles de

98 centimètres de haut et 65 centimètres de large.

« Les planches sont numérotées « Tab. 1 », etc.; à chaque tableau correspondent des figures en noir numérotées comme suit : « Fig. 1 », et qui sont en réalité les explications.

« Le texte est en latin, tel que: « Supinator, longuis, Brachialis internis », etc., comme c'était encore l'usage à cette

époque.

« L'atlas n'est pas daté. La date de sa publication doit se situer après la mort de Napoléon, sous Charles X proba-

blement.

« L'œuvre d'Antommarchi est éditée avec le plus grand soin. Les gravures, coloriées à la main, sont dignes de ces peintres-graveurs-anatomistes de cette belle époque: comme les Ercole, Lelli (Bologne, 1726-1766) et son élève Giovanni-Battista de Rubeis, les Jean-François Bosio (Monaco, 1764-1827), les Giuseppe del Medico, les Salvage, les François Chaussier, etc.

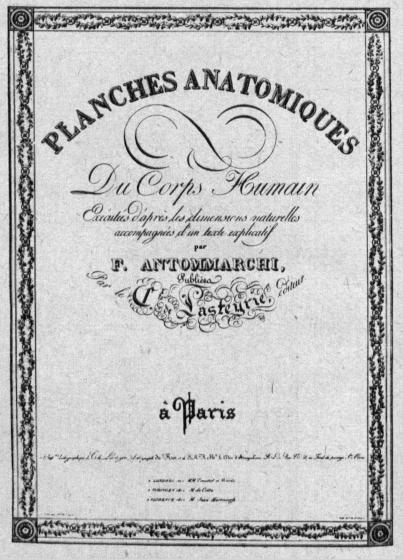
« Cette œuvre peut rivaliser avec les meilleures « anatomies » de l'époque, comme celles des Cooper ou des Gerdy, et avec son luxe de détails elle dénote bien son origine franco-

latine.

« Je le répète, c'est un bel ouvrage, un joyau dans l'histoire de la médecine.

\*

Nous reproduisons ci-dessous la feuille de garde de l'ouvrage qui contient 48 planches merveilleusement dessinées et coloriées de la dimension de 65 cm. sur 49 cm.



A ce remarquable travail s'ajoute la:

« Dissertazione sulla cateratta presentata e sostenuta pu-

blicamente avanti la facoltà medica della Accademia Imperiale di Pisa, da Francesco Antommarchi, di Morsiglia, dipartimento di Corsica, per ottenere il grado di dottore in chirurgia. Nel giugno del 1812, Pisa; presso Ranieri Prosperi, Stamp. dell'Accademia Imperiale, MDCCCXII. »

Nous avons alors eu l'idée de soumettre cette thèse à l'examen et à la critique de deux grands oculistes, l'un français et l'autre belge, et voici leurs rapports:

« Nice, 8 décembre 1925.

« Analyse de la thèse « Antommarchi », par le D<sup>r</sup> Carlotti.

« La thèse du D' Antommarchi est intitulée « Dissertation sur la cataracte, présentée et soutenue en public devant la faculté de médecine de l'Académie impériale de Pise, par François Antommarchi, de Morsiglia, département de la Corse, pour obtenir le titre de docteur en chirurgie. Juin 1812. Pise, imprimerie Ranieri Prospéri, imprimeur de l'Académie impériale. » Elle est dédiée au professeur Vacca Berlinghieri, professeur de clinique externe à Pise.

« L'ouvrage comporte une douzaine de pages. Les six premières sont une revue rapide, mais précise, des notions (connues à l'époque) d'anatomie et de physiologie oculaires. Le tissu cellulaire de l'orbite, la conjonctive, les membranes du

globe; les milieux sont rapidement décrits.

« Dans l'étude pathologique, il sépare nettement la cataracte des autres affections oculaires: iritis, glaucome (considéré comme une opacification du vitré). Il étudie ensuite les signes physiques et fonctionnels de l'opacité du cristallin. Comme signes fonctionnels, il cite la diminution progressive de la vue avec ou sans scotomes positifs, mouches, papillons, jusqu'à la perte totale avec conservation de la sensibilité à la lumière; exceptionnellement, cette sensibilité elle-même pourrait disparaître.

« L'examen physique (l'ophtalmoscope n'était pas connu à cette époque) montrera l'existence derrière la pupille d'un corps blanc bleuâtre ou de conleur variable suivant le degré

de maturité.

« La cataracte peut être simple. C'est dans ce cas que « l'opérateur pourra se flatter d'une issue heureuse dans l'opération ». « Le contraire se produira lorsqu'elle est accompagnée ou précédée de céphalée, douleurs sourcilières, si la pupille est immobilisée en myosis ou en mydriase. » L'auteur cite ensuite les autres complications: injection conjonctivale, vascularisation cornéenne, les synéchies pupillaires, l'hydrophtalmie et l'atrophie du globe, la goutte sereine, qui constituent des contre-indications opératoires.

« Après avoir combattu les croyances en une médication de la cataracte, l'auteur étudie les deux procédés opératoires

alors en honneur: l'abaissement et l'extraction.

« L'abaissement est minutieusement décrit. Position de l'opérateur et des aides, utilisation de la main opposée à l'œil du patient, introduction de l'aiguille et mouvements à lui imprimer, soins post-opératoires, évolution du cristallin abaissé.

« L'extraction est traitée plus sobrement. Antommarchi en fait surtout l'historique, cite les noms de Taylor, de Méry, insiste sur celui de Daviel, puis sur celui de La Faye qui crée le Kystitome, cite ceux de Poyet, Béranger, Pomard, Venzel, Pellier, Guérin, Pope, Favier, Tenoa, Thénard, Jamin, Dessault, Sharp, Toumont, Sautarelli, Nannoni (remarquons le nombre des Français dans ces références). L'acte chirurgical est décrit en quelques lignes, vraisemblablement d'après les livres, sans expérience personnelle. Rien d'étonnant à cela, puisque nous sommes en pleine période de discussion, et que, même en 1830, dix-huit ans après la soutenance de cette thèse, Dupuytren se déclarait encore partisan de l'abaissement.

« Au total, le travail d'Antommarchi constitue une mise au point claire, précise et bien ordonnée de la question de la cataracte, telle qu'elle pouvait être connue de son temps.

( Dr Ph. CARLOTTI (de Nice). »

« Anvers, le 8 décembre 1925.

### « Mon cher Monsieur Vincentelli,

« J'ai lu avec beaucoup de plaisir et d'intérêt la thèse du D' Antommarchi sur la cataracte; après avoir donné l'anatomie de l'orbite et des parties constituantes du globe, l'auteur s'étend plus in-extenso sur la constitution du cristallin,

de sa capsule, du ligament suspenseur, etc.

« Si cette description ne répond pas dans tous ses détails à l'anatomie microscopique telle que nous la concevons de nos jours, grâce à nos moyens d'observation perfectionnés modernes, je dois cependant rendre hommage à l'auteur de la minutie et de la parfaite connaissance des acquisitions scientifiques de son époque, eu égard au sujet qu'il traite.

« Il en est de même de l'opération de la cataracte. L'opération de Daviel était comme la récluvaison du cristallin et avait, à l'époque d'Antommarchi, beaucoup de partisans, et

l'auteur la prime dans sa thèse.

« De nos jours même, la récluvaison, après les plaidoyers d'Axenfeld, a retrouvé un certain nombre d'adhérents dans une certaine catégorie de cataractes dangereuses à extraire.

« Il se dégage de la lecture de cette thèse qu'Antommarchi connaissait parfaitement toutes les données scientifiques de l'époque sur le sujet qu'il traite et sa thèse a dû être la bienvenue pour ceux qui avaient à étudier le sujet.

« Je vous remercie d'avoir mis à ma portée cette intéressante lecture rétrospective et vous serre bien cordialement

la main.

#### (( Dr Brandes, oculiste. ))

Quand nous aurons reproduit les études documentées du grand chirurgien anglais Arthur Keith, M. D. F. R. C. S., medical doctor fellow, Royal College Surgeons, conservator of the Museum of the Royal College of Surgeons, Hunterian professor, president of the Royal Anthropological Institute, et celles que peu de temps avant sa mort voulut bien nous adresser Erasmo de Paoli, que restera-t-il de la calomnie ou de l'indifférence dont on entoura, chez certains écrivains, la mémoire de notre célèbre compatriote François Antommarchi, docteur en médecine et chirurgie et en philosophie, dernier médecin de Napoléon à Sainte-Hélène?

Pour terminer qu'on nous permette de rappeler ce que j'écrivais, il y a deux ans, dans un de nos grands quotidiens:

« On doit savoir que le docteur rentra de Sainte-Hélène porteur du moulage qu'il exécuta sur la figure de l'Empereur et de diverses autres reliques qui se trouvent toujours à Morsiglia.

C'est grâce à lui que nous possédons la merveilleuse em-

preinte des traits de Napoléon.

Il était aussi muni d'une lettre des comtes Bertrand et Montholon, pour l'Impératrice, et ainsi conçue:

#### « Madame,

« Le D<sup>r</sup> Antommarchi, qui aura l'honneur de remettre cette lettre à Votre Majesté, a soigné l'Empereur, votre auguste

époux, durant la maladie à laquelle il a succombé.

" Dans ses derniers moments, l'Empereur nous a chargés de faire connaître à Votre Majesté qu'il la priait de faire payer à M. Antommarchi une pension viagère de six mille francs, en récompense de ses services à Sainte-Hélène, et qu'il désirait qu'elle l'attachât à sa maison comme chirurgien ordinaire, ainsi que l'abbé Vignali, en qualité d'aumônier, jusqu'à la majorité de son fils, époque à laquelle il désire qu'il lui soit attaché.

« Nous croyons, Madame, remplir un dernier devoir envers l'Empereur en transmettant à Votre Majesté les dernières volontés qu'il nous a plusieurs fois réitérées. Nous avons l'honneur d'être, Madame, de Votre Majesté, les très humbles et très obéissants serviteurs.

« Le comte Bertrand, le comte Montholon. »

Enfin, en 1838, Antommarchi se rendit auprès du capitaine général de l'île de Cuba à la Havane. Il se proposait d'étudier la fièvre jaune, qui faisait de terribles ravages dans l'île, particulièrement dans la partie orientale. C'est là qu'il fut envoyé.

Le brigadier général Moya, gouverneur de Santiago-de-Cuba, le reçut avec reconnaissance. Et c'est dans cette ville qu'Antommarchi mourut, à la tâche, de la fièvre jaune qu'il

était venu combattre.

Il fut inhumé, avec les plus grands honneurs, dans le caveau de famille du marquis de Las Delicias, et, plus tard,

Napoléon III lui fit élever un monument. »

Cette fin glorieuse montre assez que François Antommarchi, « petit Corse », comme l'appelait Frédéric Masson (Revue des Deux Mondes, 15 mai 1921), était bien digne de soigner l'autre Corse:

« LE GRAND.»

Ange-François VINCENTELLI.

## SOUVENIRS et LÉGENDE

## LONDINE

(La Signora dell'Onda)

Parmi les villages de la riante et fertile Balagne, qui à juste titre a été surnommée le jardin de la Corse, celui de Ville-de-Paraso est un des plus pittoresques et, ce qui ne gâte rien, un des plus riches. On y compte les plus gros propriétaires d'olivettes de la Corse et peut-être même du continent français. Il fait partie du canton de Belgodere, particulièrement comblé par la nature, qui commence à la mer et s'élève en pentes douces, sous les oliviers argentés, jusqu'au plateau qui le sépare de la sauvage vallée du Tartagine.

Ville-de-Paraso s'adosse en amphithéâtre au pied d'un mamelon sur lequel est bâti Speloncatu où l'on peut admirer les ruines du château construit par Malpensa Savelli. C'est à trois kilomètres de ce village que se trouvent les ruines d'une très ancienne cité appelée Mutola et signalée par M. Simonetti-Malaspina, un avocat doublé d'un antiquaire, comme

une station préhistorique (1).

Les mœurs des habitants se sont bien adoucies de nos jours. Mais, anciennement, ils jouissaient d'une réputation de gens à l'humeur peu commode, et ils ne se montraient pas cléments envers ceux qui avaient eu le malheur de les offenser. Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, des bergers du Niolu, établis sur le territoire de Ville, donnèrent la mort à un vieillard qui n'avait commis d'autre délit que celui de réclamer une indemnité pour un dommage d'herbe. Ses concitoyens s'armèrent et se mirent à la poursuite des Niolins. Ils en tuèrent dix-sept, dont quatre sur les scale de Santa-Regina qu'ils avaient traqués jusque-là.

Les Niolins décidèrent de tirer vengeance de tant de sang répandu et de descendre en troupe nombreuse à Ville pour en exterminer les habitants. Mais ceux-ci se tenaient sur leurs gardes. A la nuit tombante, quand la conque marine faisait entendre son rauque appel, ils s'enfermaient chez eux et couraient aux meurtrières de leur maison. Les bergers niolins renoncèrent à leur projet de vengeance et signèrent la paix avec leurs ennemis. Une copie du traité existe toujours aux archives de la commune. Pendant longtemps, les commères du Niolu avaient l'habitude de jeter aux voisines dont elles avaient à se plaindre cette imprécation: « Chi in d'a to casa,

ci arrivi a justizia villese. »

Le bandit Michelini, contemporain de Massoni et de Serafinu qui avaient pris la Balagne pour leur fief et y dictaient leurs volontés, était de Ville-de-Paraso. Cet ancien voltigeur faisait du commerce. Ayant été condamné comme tenancier de jeux de hasard, il exerça de sanglantes vengeances contre des jeunes gens de Ville et de Speloncatu qui n'avaient pas voulu l'indemniser des frais qu'avait entraînés un ruineux procès. En 1900, ce village ne devait-il pas être le théâtre d'un drame de la vengeance? C'est dans un de ses hameaux appelé Rustu que se déroula un épisode du banditisme corse à son déclin. Le bandit Fornelli, de Lumiu, y donna la mort au lieutenant en retraite Dettori qui, l'ayant invité à souper, l'avait fait arrêter chez lui. Fornelli avait une liste où étaient

<sup>(</sup>i) M. Bonaventure Malaspina possède une belle collection d'objets préhistoriques de la Mutola et réserve le meilleur accueil aux touristes qui désirent la visiter.

inscrits trente-deux noms, parmi lesquels celui du président du tribunal de Calvi. On ne lui donna pas le temps d'exécuter ses sinistres projets de vengeance. Il fut détruit quelques jours après à l'Algajola. Il avait cependant fait une autre victime en immolant lâchement un jeune berger qui faisait paître son troupeau sur le territoire de Mutola. Ce berger était coupable d'avoir un frère qui avait témoigné contre Fornelli.

Vers le milieu du xvIIe siècle, au fond d'une gorge farouche au pied de laquelle est situé le hameau de Rustu, se dressait un manoir dont on peut toujours admirer les ruines. C'était le nid d'aigle de la Signora dell'Onda. Elle devait être prénommée ainsi à cause de la cascade d'eau qui se trouvait dans son domaine. Curieuse figure que celle de cette femme qui est devenue un personnage de légende! La jeunesse des hommes de notre génération a été bercée par les récits qu'on nous faisait, les soirs d'hiver, à la veillée, sur la Signora, pendant que la tempête faisait rage au dehors. Elle était si riche, nous disait-on, que tous les ans elle faisait don au couvent de Tuani d'un décalitre d'écus. Quand le premier de ses bœufs arrivait sur la place du couvent, distant d'environ cinq kilomètres de son habitation, le dernier sortait delle sue scuderie. Elle possédait de nombreuses propriétés à la montagne et à la plaine, administrait très bien son patrimoine et faisait marcher ses valets à la baguette. Sous une enveloppe féminine, elle cachait une âme virile qui tenait bien de la nature du lieu au relief très accusé où elle avait grandi et où elle vivait. Il y a encore là des sites d'une grandeur et d'une poésie sauvages qui font comprendre jusqu'à un certain point que la Corse soit la terre des haines séculaires. On la rencontrait très souvent et presque toujours seule dans la montagne, où elle chassait le mouflon et le sanglier. Mais elle n'hésitait pas, si les circonstances l'exigeaient, à tirer sur un tout autre gibier, et on peut la comparer, jusqu'à un certain point, à Colomba Carabelli, dont Lorenzi de Bradi paraît nous avoir donné la vraie figure. La terra simile à se l'abitator produce (2). Quel contraste les rochers abrupts de l'Onda n'offrent-ils pas, en effet, avec la splendide vallée qui se déroule à leurs pieds, toute couverte comme une seconde Campanie par l'arbre de la paix, la riche et plantureuse vallée du Reginu, dont on a dit, dans une crise d'enthousiasme, qu'elle est unique au monde!

Voici, entre autres anecdotes qu'on se plaisait à raconter

<sup>(2)</sup> Métastase.

sur la Signora dell'Onda, un trait qui peut servir à caractériser sa nature. Elle était fort pieuse et, comme nous l'avons déjà dit, elle faisait d'abondantes aumônes au couvent de Tuani, où elle se rendait souvent pour remplir ses devoirs

religieux.

Elle avait pris comme directeur de conscience un moine italien, orateur disert et fleuri, dont la parole onctueuse avait des accents pénétrants et touchants. Ce père était jeune, d'agréable tournure. Les mauvaises langues, et l'on en sait le nombre, prétendaient que la Signora ne se rendait pas seulement au couvent pour ses dévotions et que le commerce qu'elle entretenait avec le père Michel (on l'appelait ainsi) n'était pas de nature exclusivement spirituelle. C'était calomnier un pieux ecclésiastique et une farouche vestale, car la réputation de la Signora était inattaquable et sa conduite n'avait jamais été effleurée par le soupçon. Elle pensait, non sans raison, que cette imputation calomnieuse avait été machinée par un de ses petits parents, jaloux des libéralités qu'elle faisait au couvent.

Un beau jour, le père Michel rentrait d'un hameau voisin où il s'était rendu pour l'exercice de son ministère. Deux hommes masqués surgirent devant lui et lui administrèrent une raclée formidable. Le moine fut changé et envoyé dans un autre couvent. La Signora put savoir que son parent était un des deux hommes masqués qui l'avaient bâtonné. Elle ne dit rien, mais un jour qu'il passait à portée d'une fenêtre de son manoir, elle décrocha un mousqueton et lui envoya une

balle qui lui cassa la clavicule.

Le souvenir de la Signora dell'Onda ne s'éteindra pas de sitôt en Balagne. Les nouvelles générations continueront à être bercées par des récits où l'Eurydice, disons mieux, la Diane dell'Onda prendra, de plus en plus, figure de châtelaine de légende. C'est ainsi que se créent les mythes redoutés des historiens et que s'enrichit le folklore tant aimé des poètes.

FRANÇOIS SAVELLI.

<sup>(3)</sup> Cet épisode est extrait d'un ouvrage: Le jardin hanté, qui ne tardera pas à paraître.

## Un livre trop oublie

## = Claire CATALANZI (1838)

La récente publication du Roi Théodore, œuvre fort intéressante due à la plume élégante de M. de Wech, et dont la Revue de Corse vient de publier un compte rendu analytique assez développé (1), nous a fait songer à un ouvrage presque séculaire et devenu à peu près introuvable. Claire Catalanzi ou la Corse en 1736 est aussi un roman historique; toutefois Théodore n'en est pas le héros, mais

seulement un personnage épisodique important.

Ce livre est pour ainsi dire inconnu de la génération actuelle, et les lecteurs de la Revue nous sauront peut-être gré de le tirer de l'oubli et de leur en présenter la substance. Son auteur, le marquis Amédée de Pastoret (1791-1857), littérateur doublé d'un homme politique (il fut conseiller d'Etat sous la Restauration et sénateur sous Napoléon III), a eu le mérite d'étudier de très près l'histoire de l'île. Il lui a consacré, en tête de son roman, une remarquable étude « où « il a voulu seulement, dit-il, essayer de peindre les mœurs intéres-« santes d'un peuple trop peu connu et trop sévèrement jugé ». Son exposé sommaire des motifs et des événements principaux de l'insurrection ne se termine qu'en 1768, au moment du traité qui donna l'île à la France.

En ce qui concerne Théodore Antoine, baron de Neuhof en Westphalie, il déclare modestement « l'avoir peint légèrement, mais avec quelque vérité peut-être ». Et un peu plus loin: « Il vaut bien un article séparé, et son étourderie, son courage (2), ses dissipations, son inconstance, les hasards de sa vie, l'amertume de sa mort, lui méritent une place qu'on a faite trop petite jusqu'à ce jour. »

Théodore n'apparaît pas dans les premiers chapitres; ils sont exclusivement consacrés à l'exposé des faits qui précèdent son arrivée dans l'île. Mais on voit l'action commencer et les principaux personnages entrer en scène successivement: d'abord Saverio Catalanzi, notable de Venzolasca, descendant d'un « caporal », père du brave et noble Lucien et de la charmante Claire; Paul Tremadino, 25 ans, amoureux de cette dernière, né à Cargèse, et de sang hellène. Il se voit éconduit ou du moins ajourné par le rigide père de famille, tant que Gênes n'aura pas été vaincue et que lui-même n'aura pas versé son sang pour la bonne cause. Au dénouement, nous verrons sa demande agréée, mais après combien de complications et d'événements tragiques!

<sup>(1)</sup> Cf. les n°s 45 et 46. (2) En cela il est moins sévère que l'abbé Le Glay qui, dans son Roi Théodore (Monaço, 1907), lui attribue le défaut contraire.

En attendant, nous allons voir la guerre se dérouler. Elle est décidée, par acclamation, à Morosaglia, dans une assemblée générale des patriotes corses, et le sujet inspire à M. de Pastoret un tableau plein d'animation et d'une couleur locale très réussie. On y fait connaissance avec les trois principaux chefs de la révolte: le sage et prudent chanoine Orticoni; Hyacinthe Paoli, père du fameux Pascal, et Giafferi, « le brave entre les braves ».

C'est à Antisanti, village mal fortifié, mais dont le rocher à pic surveille la vaste plaine d'Aleria que, quelques jours après, a lieu la première affaire. La garnison génoise, vigoureusement attaquée par deux bandes corses combinant leur effort, et respectivement commandées par Giafferi et Saverio, est obligée, après un sanglant combat, d'abandonner le poste; mais elle a fait prisonnier Paul Tremadino et l'emmène dans sa retraite. D'un autre côté, un brillant officier français, le chevalier de Montry, que le hasard d'un voyage (dont nous saurons plus tard les motifs) avait fait l'hôte momentané du commandant du poste et qui s'était cru obligé, d'honneur, à combattre à ses côtés, a été frappé traîtreusement par une balle tirée, du village même, par un espion génois, Jérôme Ampugnani, dont il s'est attiré la haine par une phrase méprisante.

Voilà donc encore deux nouveaux personnages, mais autant le premier, spirituel et chevaleresque, se montre, au cours du roman, sous un aspect de plus en plus sympathique et séduisant, autant le second y joue, comme on le verra, le plus vilain rôle. Blessé, nous l'avons dit, et forcé de se rendre, le gentilhomme est traité avec égards et emmené sur un cheval, prisonnier sur parole, à Venzolasca.

ou il sera l'objet de la plus grande courtoisie.

Cette douce captivité n'est pas sans danger, car le chevalier, rapidement guéri grâce aux soins attentifs de Claire, ne peut rester insensible au charme de l'aimable enfant, et le lui dit. Mais l'ancien roué de Versailles ne connaît pas les femmes corses et, fermement chapitré par la jeune fille, il se le tient pour dit. Son humble geste d'excuses a été surpris et mal interprété par le père, dont le premier

mouvement est d'armer sa carabine (3).

Le malentendu dissipé, une mutuelle confiance établie, on en vient aux confidences. Le chevalier, major de cavalerie dans l'armée française, petit-neveu du maréchal de Villars, aide de camp du lieutenant-général de Boissieux, fait connaître les raisons de sa présence dans le pays: une mission politique du gouvernement de Louis XV en Italie et en Corse, « cette île encore presque inconnue ». Il a même connu à Venise Lucien Catalanzi avec qui il a failli se battre pour une beauté indigène qui, d'après la police, les trompait tous les deux. Mais est-ce bien à lui qu'après sa blessure, Montry a cru remettre son épée?

A son tour, le vieux Saverio avoue qu'à Antisanti, c'est sa fille qui, sous un costume masculin, a combattu et s'est fait passer pour son frère, qu'il importait de faire croire présent. Le voyage de ge dernier pour la haute Italie impliquait, pour lui aussi, une mission secrète dans l'intérêt de son pays et devait rester ignoré. Du reste, les signaux lumineux aperçus à l'embouchure du Golo annoncent sans doute son retour et, en effet, peu après, le jeune homme fait

<sup>(3)</sup> Lire à ce propos, dans le n° 1 de la Revue (1920), l'article de M. Busquet sur l'Attacar.

son entrée, se jette dans les bras des siens, puis, reconnaissant l'étranger, se réconcilie avec lui en toute cordialité. Dorénavant, ce ne sera plus un prisonnier de guerre, mais un hôte sacré et aimé.

Après les premières effusions, le devoir de Lucien est de s'expliquer sur les résultats de son long et secret voyage. C'est ce qu'il fait en révélant les renseignements recueillis et qui vont imposer à ceux qui sont investis de la confiance populaire: Giafferi, Orticoni et Paoli, l'obligation d'une prompte et définitive résolution. D'un côté, Gênes, fatiguée de cette lutte interminable, réunit toutes ses ressources et celles de ses quelques alliés italiens pour l'issue décisive. D'autre part, les grands Etats observent une neutralité plutôt malveillante.

Un seul homme, un baron allemand (nous y voilà enfin), quelque peu diplomate, quelque peu soldat, offre un vaisseau, des armes, des approvisionnements, mais à des conditions que seuls les chefs de l'île auraient qualité pour apprécier.

Sans les limites étroites de ce travail, ce chapitre serait à reproduire tout entier, tant il présente d'intérêt et d'habileté dans la re-

constitution de l'époque.

Convoqués d'urgence par les soins de Saverio, Orticoni, Giafferi et Paoli sont accourus à Venzolasca, et là, anxieux des nouvelles, ont entendu le rapport verbal et détaillé de Lucien, et pris connaissance d'une lettre importante de Théodore. Délibération dramatique des trois chefs, portrait moral et physique de chacun; examen des propositions du baron westphalien offrant non seulement l'aide matérielle que l'on sait, mais promettant l'appui de plusieurs puissances.

Après une discussion passionnée, angoissante, le prêtre et les deux soldats se résignent, la mort dans l'âme et afin de soustraire la Corse à l'esclavage de Gênes, à accepter les propositions qui leur sont faites. « La Corse reconnaît le roi Théodore », annonce tristement Giafferi. L'auteur a traité magistralement ce sujet et, à cer-

tains moments, son récit rappelle la tragédie cornélienne.

Revenons à M. de Montry. Rendu à la liberté et comblé de prévenances, il s'est mis en selle pour Bastia avec Lucien comme guide, promettant à ses nouveaux amis « s'il trouvait un pauvre Corse en péril de mort de le secourir pour l'amour d'eux ». En vue de Biguglia et des avant-postes génois, les deux cavaliers se séparent affectueusement et, à la prière du major et à titre de modeste souvenir de son séjour à Venzolasca, Lucien accepte pour sa sœur un mouchoir du Levant broché d'or et de soie (petit détail qui aura son importance dans la suite).

L'entrée à Bastia du Français fait quelque sensation. Comme son premier séjour, son retour est diversement commenté. Malgré une certaine suspicion, le provéditeur (ou gouverneur), qui a des instructions formelles, lui fait fort bon accueil, se fait raconter les péripéties de la prise d'Antisanti, enfin se met à sa disposition pour l'achèvement de son itinéraire. Il pousse la courtoisie jusqu'à lui accorder la grâce de Tremadino, détenu à la prison, qu'à la suite de plusieurs tentatives d'évasion, il ne devait quitter que pour être

fusillé.

Il est vrai que ce résultat n'est pas obtenu sans peine, et il faut

que le chevalier y mette bien de la subtilité.

Là encore il faudrait pouvoir citer tout au long l'amusante discussion de deux partenaires qui jouent serré. C'est un petit chefd'œuvre de verve et d'ingéniosité; tout à l'heure on pensait au grand Corneille et maintenant on croirait lire de l'Alexandre Dumas et du meilleur. Paul Tremadino, effectivement libéré, mais qui a connu toutes les affres d'une condamnation capitale (car, par un raffinement cruel, sa grâce ne lui a été notifiée que devant le peloton d'exécution), a rejoint rapidement sa mère qui déjà le pleurait, et, après les premiers embrassements, il s'étonne qu'elle ne lui parle pas de sa fiancée.

C'est alors que la malheureuse veuve, aigrie par le malheur, trompée par les faux rapports de l'espion Jérôme (qui assouvit encore une vieille rancune), fait de bonne foi à son fils un récit mensonger des rapports amicaux de Claire et du chevalier de Montry, ce prisonnier exceptionnel. Jusqu'aux soins donnés à sa blessure, jusqu'à l'échange si naturel de menus cadeaux: un poignard du pays et un mouchoir, tout est déformé, envenimé, et le jeune homme se voyant trahi, jure de se venger. Il accourt à Venzolasca, fou de jalousie, insulte la jeune fille, lui crache son mépris publiquement, lui arrache et piétine le malheureux mouchoir.

Suffoquée d'indignation, Claire s'évanouit et, quand elle reprend connaissance, c'est pour jurer son innocence devant son père, d'abord soupçonneux et irrité, devant le vénérable curé et devant toute la population massée près de l'église, à la sortie de la messe dominicale. L'homme de Dieu proclame solennellement qu'elle est toujours pure et digne de son père et quant à Paul, disparu après son acte inqualifiable, Saverio charge son fils de venger sur lui

l'offense et proclame la vendetta.

Au même moment, un grand bruit a retenti du côté de la mer et dix coups de canon se sont fait entendre; ils partaient d'un vaisseau livournais mouillé dans les eaux d'Aleria et portant le pavillon national corse. Plusieurs chaloupes s'en détachent et un groupe assez nombreux prend terre. Moitié militaire, moitié courtisan, il escorte un homme de belle prestance, dont le riche costume, accompagné d'une robe à la turque (la gravure l'a popularisée), étonne les habitants accourus sur la plage. C'est Théodore qui reçoit, avec une dignité déjà royale, l'hommage hésitant des chefs insulaires visiblement gênés et déçus. Quant aux maigres vivats des assistants attirés par la curiosité, ils ne font que souligner la froideur de l'accueil.

Pendant ce temps Montry, qui, après la délivrance de Tremadino, avait gagné la Balagne et Calvi et reconnu discrètement le point si important de Saint-Florent, puis avait été obligé par un accident banal de revenir à Bastia, y voit de nouveau Rivarola. A la table du rusé Provéditeur, il plaisante longuement à propos du roi que les Corses se sont donné, ce baron de Neuhof avec qui il a tant fait la fête à Paris. Sa verve étourdissante, sa feinte étourderie enlèvent toute méfiance au haut magistrat génois qui est le premier à entrevoir pour le major une rencontre avec cet ancien compagnon de plaisir et lui indique la possibilité de le retrouver à Corte.

Encore un chapitre bourré d'esprit, car l'auteur en prête beaucoup au chevalier. Ce gentilhomme du xviii siècle, fin et sérieux sous sa frivolité apparente, est une des meilleures créations du romancier. Qu'on en juge par ce passage du chapitre xiv.

Le Provéditeur vient de lui annoncer que Théodore, débarqué à

Aleria, s'est fait proclamer roi et ajoute:

« — Qu'en pensez-vous, chevalier?
« — Je pense que je suis un grand nigaud de n'avoir pas été
« débarquer au port d'Aleria. Mes amis de Paris m'auraient tou« jours bien fait une pacotille suffisante pour la royauté. En ven-

« dant ma terre des Hautes maisons, j'aurais eu un fort joli navire « et de fort bons fusils: je serais roi; on m'appellerait Hector pre-« mier, et je vous ferais la guerre.

« - Vous ne pensez pas autre chose, reprit le Provéditeur en

« fixant les yeux sur le chevalier.

« — Mon oncle avait bien raison de dire que je ne faisais rien « à propos, reprit celui-ci. Voyez la belle occasion: un royaume « perdu! Il n'y avait qu'à se baisser pour le prendre, et je n'y ai « pas songé. Je veux dire cette histoire au comte de Saxe: nous

« jouerons aux trois dés ma Corse contre sa Courlande. Comment

« appelez-vous ce roi qui est venu sur mes brisées ?

" — Théodore.
" — Eh bien! Théodore est un usurpateur, car j'étais arrivé « avant lui. Que diable! Ce ne sont pas là des procédés de gen-« tilhomme. Est-il gentilhomme, ce roi-là?

« — Il est baron, à ce que disent ses flatteurs.

« — Baron? De quel pays?

« — Baron allemand.

« — Baron allemand! Il y a de quoi se pendre d'être supplanté « par un baron allemand.

« — Baron de Westphalie.

« — De Westphalie! C'est un franc-juge. Provéditeur, prenez « garde à vous! Ah! vous ne savez pas combien vous perdez, et la « Corse, et la République de Gênes, à ce que Théodore ait pris ma « place! J'aurais été un roi! Et que j'aurais eu bonne grâce à « l'Opéra, ou chez mademoiselle Gaussin! Vous ne connaissez pas « mademoiselle Gaussin, Provéditeur? On aurait annoncé partout

« le roi Hector! Et quels soupers j'aurais donnés!.....

(A suivre.) Général COLONNA DE GIOVELLINA.

### BIBLIOGRAPHIE

Terre de Corse, par J.-B. MARCAGGI. In-12 carré de 118 pages abondamment illustrées, édité chez Jean Rombaldi, à Ajaccio, 1927-- Un livre de M. Marcaggi est toujours un événement littéraire pour nous. L'érudit qu'est le bibliothécaire de la ville d'Ajaccio est un de ceux qui connaissent le mieux la Corse, son histoire, ses mœurs. Il n'écrit pas pour ne rien dire, comme tant d'autres auteurs; on est toujours certain de trouver dans ses œuvres des renseignements curieux ou inédits. Terre de Corse est une véritable encyclopédie du passé et même du présent de notre île. Elle repose sur des lectures si nombreuses, sur une connaissance si précise de la bibliographie de son sujet, que, si l'auteur avait voulu, il aurait pu ajouter à chaque phrase une référence. Ce n'est pas dire que l'œuvre est une simple compilation. Loin de là. D'ailleurs n'aurait-elle que ce mérite, il serait déjà suffisant. Mais M. Marcaggi ose, quand il le faut, donner son opinion, comme par exemple à propos des armes de la Corse, page 61.

Pour permettre à nos lecteurs de se faire une idée de cet ouvrage, nous en examinerons les chapitres successifs. Quelles sont les origines de la Corse? Comment le peuplement animal et humain en

a-t-il été fait? M. Marcaggi utilise ici la savante étude des professeurs du Museum, qui a paru récemment dans le Bulletin de la So-ciété des Sciences H. et N. de la Corse (1925) et dont la conclusion nous amène à admettre que l'île a été rattachée, à l'époque miocène, aux Baléares et à l'époque pliocène à la Provence. Quant à l'homme. il n'apparaît qu'à l'époque néolithique et M. Marcaggi en récapitule presque complètement toutes les traces. Si l'anthropologie est un peu écourtée, en revanche l'archéologie est un des meilleurs chapitres. La période romaine est bien décrite; la période du Moyen Age bien étudiée. Mais nous ne croyons pas que l'influence pisane se soit arrêtée à Corte et nous aurions désiré que l'auteur nous donnât son opinion personnelle sur les églises à double abside, dont je connais trois exemples en Corse, car il doit en avoir une; mais il se borne trop modestement à reproduire les opinions d'Enlart et de Carlo Arù. Quant aux fresques de Sainte-Christine, elles ne sont pas les plus curieuses qu'il y ait en Corse (p. 36); celles de San Pantaleo de Gavignanu et de San Thomé de Pastoreccia sont à la fois plus anciennes et moins retouchées. Le chapitre se termine par un paragraphe sur les châteaux féodaux, dont l'auteur dit, avec raison, qu'ils étaient peu importants. Cependant, nous lui signalerons celui des seigneurs da Mare dans le Cap Corse qui, avec ses tours

et son donjon, devait ressembler à ceux du continent.

Suit un chapitre intéressant sur les principales légendes de la Corse et un autre sur l'histoire du pays, qui est forcément un peu réduit dans le cadre de cet ouvrage; bon résumé d'ailleurs dont nous ne critiquerons qu'une seule phrase: « Gênes céda à la France ses droits sur la Corse par le traité de Versailles du 15 mai 1768 », qui manque de précision. M. Marcaggi sait, en effet, que Gênes ne céda rien autre que le droit d'administrer l'île et qu'elle garda celui de récupérer son domaine quand elle le désirerait. La description des armes de la Corse, la discussion sur leurs origines sont à la fois plus originales et plus instructives; elles peuvent figurer parmi les meilleures pages de ce livre. De même l'énumération des monnaies corses, celles de Théodore et de Paoli, et la liste des médailles relatives à la Corse, dont le recensement n'avait jamais été fait jusqu'ici avec autant de précision. La cartographie n'a pas été oubliée. depuis la carte de 1528 par Benedetto Bordone, parue à Venise, jusqu'à la belle carte géologique en feuilles dont la publication n'est pas achevée. Peut-être le Plan terrier de Bécugis et Testevuide, commencé en 1771 pour ne se terminer qu'en 1793, aurait-il mérité autre chose qu'une simple mention, car c'est une œuvre admirable qui fait honneur à ces deux ingénieurs autant qu'à l'ancienne monarchie. M. Marcaggi énumère encore toutes les gravures, éditées autrefois en France et à l'étranger, relativement à la Corse et à ses grands hommes, portraits malheureusement trop récents de Sampieru, portraits de Giafferi et de Théodore, ceux bien plus nombreux de Paoli (150 dit M. Marcaggi), dont plusieurs ressembleraient plutôt à des

Enfin, après un rapide aperçu des mœurs et des usages du pays, M. Marcaggi termine par un chapitre intitulé: Quelques traits du visage de la Corse. C'est un hymne d'amour que l'auteur entonne en l'honneur de son île natale, de cette île qui n'est pas seulement belle uniformément, mais dont la beauté est variée grâce à ses cités originales, telle qu'Ajaccio, « ville du repos, du rêve, au climat alanguissant »; telle que Bastia, « la cité ligurienne, l'ancienne capitale qui a l'esprit de sociabilité, le goût des réceptions et de la vie

mondaine »; telle que Bonifacio, « ville du xm siècle, fièrement campée sur son étroit plateau »; grâce à ses belles forêts aux arbres centenaires; grâce à cette lumière qui caresse les yeux et illumine tout; grâce à cette douceur de vivre que certaines provinces, comme la Balagne, révèlent au voyageur, etc. Tout cela, c'est la Terre de Corse, dont M. Marcaggi a voulu montrer, comme dans une sorte de kaléidoscope, l'existence passée et présente. Sa vaste culture n'a pas failli à la tâche, car on peut avoir une idée complète et savante de notre pays en lisant ce véritable « memento », que tout Corse et tout ami de la Corse devrait avoir dans sa bibliothèque et presque dans sa poche.

La Corsica, emigrazione e immigrazione (estratto della Rassegna italiana, 1927, N. CX). - M. PIERRE PARISELLA a, dans cette étude, analysé très rapidement les causes de la forte émigration corse vers les continents. Il étudie celles du passé, qu'il énumère avec exactitude, et celles du présent, pour lesquelles nous ne sommes pas entièrement d'accord avec lui. Les Corses ne répugnent pas au travail agricole et ne manquent pas d'affection pour leur village. Mais la Corse est une petite île, très montagneuse, difficile, souvent impossible à cultiver, qui ne saurait nourrir, à plus forte raison enrichir, une trop forte population. Il est nécessaire que les plus entreprenants, les plus ambitieux des insulaires s'expatrient; sinon la lutte pour la vie deviendrait vite acharnée dans le pays, incapable de satisfaire les appétits des uns, le goût des honneurs des autres. Ces émigrés sont d'ailleurs une force morale et économique pour leur patrie qu'ils n'oublient jamais: ils travaillent pour elle, dans tous les domaines, et s'ils n'alimentent pas comme les Italiens du dehors les caisses d'épargne de leur métropole, ils entretiennent matériellement leurs parents demeurés au village. Qui peut évaluer les sommes d'argent expédiées dans ce but par les coloniaux ou les « Américains »? On ne doit pas non plus oublier qu'un grand nombre de ces exilés, qui seraient 200,000 d'après les uns, 140,000 d'après les autres, fonctionnaires ou négociants corses, revient jouir de la pension de retraite ou de la fortune acquise dans sa commune d'origine et contribue ainsi à accroître l'abondance du numéraire dans l'île, L'émigration n'est donc pas nécessairement un mal.

Dans une deuxième partie de son étude, M. Parisella indique que le départ des insulaires prive le pays d'une main-d'œuvre indispensable et que l'agriculteur doit, depuis longtemps, faire appel pour l'aider dans son travail des champs à des Italiens, communément appelés lucchesi, bien qu'ils proviennent souvent du Piémont, de la Toscane, de la Romagne, etc. Le nombre de ces auxiliaires agricoles atteignit à certains moments jusqu'à 5 et 6.000 unités par an, mais presque tous retournaient ensuite dans leur patrie, emportant le pécule patienment économisé. Aussi ne croyons-nous pas à l'authenticité du chiffre de 20.000 Italiens fixés dans les grandes cités de l'île, ou même à celui de 10.000 donné par M. Tencajoli. Si en 1926 le nombre des immigrants temporaires arriva peut-être à 6,000, en 1927 il a dû diminuer considérablement par suite des conditions imposées par le gouvernement italien aux employeurs corses. Nous nous associons entièrement aux déclarations de M. Donati, professeur d'agriculture, et à celles de M. Parisella sur l'utilité de cette main-d'œuvre italienne et sur les services qu'elle nous a rendus. Les Italiens ont été ici, comme dans beaucoup d'autres régions, les « remueurs » de la terre, sobres, patients, économes, laborieux. Ils ont mis en culture ou défriché de nombreux hectares du sol corse, comme le remarque très justement M. Parisella, dont l'étude est presque toujours consciencieuse et intéressante; mais qu'il nous permette, en terminant, de le mettre en garde contre les lamentations des poètes au sujet d'une Corse « abandonnée par tant de fils dénaturés, oubliée de tous les gouvernements, écorchée par le fisc, piétinée par la justice, et qui meurt lentement, sous le poids de son infortune et de ses maux » !!!

Le lion de Roccapina, petite brochure de 16 pages de M. Samuel Pietri, avoué à Sartène, relative à l'un des sites les plus célèbres de notre île. — C'est de ce lion de granite « en qui la nature incarne le symbole puissant du calme et de la force », qu'un poète a dit:

Quand dans la tempête, il semble impétueux, Se dresser d'un seul bond, terrible et monstrueux, On sent frémir en lui l'âme du pays corse.

On trouvera dans ce petit livre un récit de la légende que M. Pietri fait bien de divulguer, car elle n'est pas connue: Au temps des Sarrasins vivait dans la région Sud-Ouest de la Corse un seigneur de grand courage. Les infidèles en avaient peur et l'avaient surnommé le lion de Roccapina. Au cours d'une chasse, le héros rencontra une jeune fille divinement belle dont il s'éprit aussitôt, mais sans faire éclore le même sentiment en elle. Désespéré, il invoqua le Ciel en demandant la mort. Il fut exaucé. L'enveloppe charnelle du pieux amant disparut soudain et un splendide lion de granite la remplaça. Depuis de longs siècles, et pour l'éternité, il est là qui surveille du haut des monts le littoral corse. Il rappelle aux passants le miracle de Dieu et l'épopée sarrasine. — La brochure, tirée à un petit nombre d'exemplaires, n'a pas été mise dans le commerce.

Le Fucone. — Nous avons reçu le deuxième numéro de cette Revue régionaliste publiée par la Société Salvator Viale, que dirige avec tant de zèle M. GUITET-VAUQUELIN, rédacteur à Bastia-Journal. A côté des articles en dialecte, nous y trouvons un compte rendu de la fête donnée par ladite Société au théâtre de Bastia, le récit in extenso de la belle conférence que M. Guitet-Vauquelin fit sur Timoléon Pasqualini et Lorenzo Vero, deux bons poètes français de Corse; un conte de Pierre Dominique extrait de son dernier livre les Chroniques corses, cette puissante évocation des malheurs de nos pères, et enfin un admirable article de M. Paul Fontana, « Autour du Fucone » où la beauté du sentiment rivalise avec celle de l'expression. Ajoutons que cette Revue organise un concours entre écrivains dialectaux auxquels le même sujet du Fucone est proposé. — La brochure in-12 de 108 pages: prix: 3 francs.

Le parfum de la longue route, par le docteur Séverin Abbatucci, médecin principal des troupes coloniales; in-12 de 251 pages, publié par la librairie Fournier, de Paris. — Ce livre, honoré d'une préface du maréchal Lyautey, n'intéresse pas la Corse, mais il est l'œuvre d'un Corse qui sait écrire et qui sait conter. En le lisant, avec un réel agrément, je me suis rappelé les récits du général Mangin sur le continent noir. Ici, la longue route n'est pas seulement celle de l'Afrique, mais aussi de l'Asie. Le docteur Abbatucci, qui a eu une carrière très mouvementée, a parcouru le Soudan, le Maroc, les Echelles du Levant, l'Indochine et la Chine du Sud. Il a rapporté

des souvenirs qui lui ont permis d'écrire la description la plus vivante de ces régions, la plus savante aussi. On en trouverait la preuve dans ce qu'il dit sur les mœurs chinoises ou sur l'ethnographie de la Syrie (p. 231 et suiv.). En écrivain habile d'ailleurs et pour faire passer cette érudition presque toujours conforme à la vérité, il soulage l'attention du lecteur par quelque historiette pleine d'humour, telles que « Le bouton de sonnette tropical » (p. 53) ou « Le diner du mandarin des perles » (p. 135). Bref, ceux qui liront ce livre ne seront pas déçus (1) et nous n'insisterons pas davantage puisque cette Revue est exclusivement consacrée à la Corse.

Nous pouvons en dire autant des deux petits volumes de M. Ma-THIEU AMBROSI: un recueil de vers où le talent poétique est assez marqué pour éveiller l'émotion du lecteur, comme nous aurions aimé à le montrer ailleurs (cf. Mon village ou O printemps de malheur!), et une tragédie versifiée dont le sujet « Le martyre de Sainte Ursule » (petit in-12 de 94 pages, librairie Letouzey et Ané, prix: 10 fr.) n'a avec la Corse d'autres rapports que la diffusion du nom de la sainte dans l'île. M. Ambrosi a essayé, dans sa préface, qui ne manque ni d'habileté, ni de connaissances hagiographiques, de démêler la vérité dans la légende de cette sainte. Il croit y être parvenu et sur ses résultats il a bâti un scénario qui pourrait aisément servir de thème à un opéra. Sainte Ursule, jeune vierge de Bretagne, est arrivée à Lutèce où elle s'est liée d'amitié avec Sainte Geneviève, au moment où Attila, roi des Huns, surgit devant la ville pour en faire le siège. Ursule se sacrifie à la cause parisienne et décide naivement d'aller dans le camp d'Attila plaider la cause de la cité. Bien entendu, le Barbare s'éprend de la jeune fille et, retenu par ses charmes, oublie ses devoirs de chef. Ses soldats, dont il animait le courage au combat, sont battus par les Parisiens. Attila, furieux de l'envoûtement dont il a été victime, veut en supprimer la cause par l'ordre de mise à mort d'Ursule. Aucun de ses compagnons n'en a le courage et le Hun, exaspéré, transperce la jeune fille de sa pique, puis il fait emporter le corps qui sera enseveli sur les bords du Rhin. Tel est le sujet. Ajoutons que l'auteur a justement évité pour sa versification les alexandrins de nos classiques; que ses dialogues sont animés; que les longueurs, cette plaie de la tragédie, sont rares, et disons, pour en finir avec cette œuvre extra-corse, que nous lui souhaitons au théâtre le plein succès qu'elle mérite. Qu'il nous permette cependant un conseil: celui de consacrer son talent à la Corse pour laquelle il a déjà beaucoup écrit et en particulier un roman inédit de mœurs corses, « Ravanella », digne de l'impression.

A propos de Cristophe Colomb. — Nos lecteurs connaissent la nouvelle affirmation d'un ancien directeur de la Bibliothèque de Lima, au Pérou, M. Ulloa, d'après laquelle Colomb ne serait ni Corse, ni Génois, mais Catalan. Il nous en a donné des preuves qui lui semblent péremptoires: orthographe du nom, armoiries de la famille, etc. A cette thèse, M. le chanoine Castaing oppose, dans le Petit Marseillais du 17 octobre, la thèse corse: dédain des Génois

<sup>(1)</sup> Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le docteur Abbatucci, plusieurs fois déjà lauréat de l'Académie de Médecine, vient encore d'obtenir une récompense de cette même Académie pour son Parfum de la longue route, qui aura une suite.

pour Colomb, de son vivant; mutisme du navigateur au sujet de sa patrie qu'il savait méprisée des uns, haïe des autres; affirmations lancées par trois contemporains au moins que le grand navigateur était corse, tradition calvaise ininterrompue, etc. Qui donc apportera la preuve décisive, irréfutable, qui confondra Génois et Catalans et laissera à la Corse la gloire d'avoir été la patrie d'origine de ces deux hommes: Cristophe Colomb et Napoléon Bonaparte? Sera-ce M<sup>me</sup> Edouine Paoli, dont l'ouvrage sur Colomb va. être traduit et publié par Bastia-Journal?

La France et la Corse en 1567. — M. PAUL FONTANA a reproduit, dans le Petit Marseillais du 11 octobre 1927, un document digne d'attention. Il s'agit d'une lettre que Paulin de la Garde, général des galères françaises, et se disant ministre de S. M. le Roi de France, écrit au gouvernement génois pour l'inviter à faire preuve de modération à l'égard des Corses qui restent en armes après l'affreuse mort de Sampieru. Il demande qu'on autorise ceux qui le désireraient à contracter un engagement dans les troupes des États étrangers, mais amis de Gênes. Il faut user de bonté envers des rebelles « qui ont encore aujourd'hui plus que jamais les moyens de se mettre sous la protection de telle puissance (Turquie) qui porterait grand dommage à toute la chrétienté. Et d'ailleurs S. M. m'a commandé et ordonné depuis quelques mois, comme Vos Seigneuries Illustrissimes en sont averties, de m'entremettre de tout mon pouvoir et employer son auctorité pour la pacification et accommodement et jusques à aller moy-mesme en personne en ladite isle, s'il en est besoin, pour ramener la paix. » Ce document prouve clairement que si la monarchie française avait abandonné la Corse en 1550. afin de rétablir la paix avec l'Espagne, elle ne se désintéressait pas des Corses, bien au contraire.

La vie corse aux XVII° et XVIII° siècles. — M. PAUL FON-TANA, dont l'activité intellectuelle est continue, a publié dans le Petit Marseillais plusieurs articles historiques. En voici les principales de Cabitana de Cabitan

Celui du 11 septembre signale l'institution du Capitano di battaglione, élu par les habitants de la commune pour veiller à la sécurité des routes, à la tranquillité publique et au respect de la pro-

priété.

L'article du 19 septembre parle des enfants trouvés qui étaient assez nombreux pour entraîner une législation spéciale, comme le Règlement de 1774 et l'arrêt de 1780. M. Louis Villat, qui connaît mieux que quiconque cette période de l'occupation française, complète ces renseignements. D'après des statistiques officielles, il y avait, en 1779, 265 enfants trouvés, dont 243 au-dessous de sept ans, que le Roi se chargeait d'entretenir, et pour lesquels les Etats de Corse devaient proposer un programme d'éducation, professionnelle surtout, qui fut adopté.

L'article du 23 septembre montre combien les propriétés étaient encore plus mal respectées autrefois: les mésus champêtres, le vagabondage des animaux firent l'objet de nombreux règlements et entrainèrent même l'institution des gardiens de propriétés, élus par les habitants, et dont les pouvoirs étaient certes plus grands que ceux de nos modestes gardes champêtres. Ils étaient, en revanche, responsables des dégâts commis. M. P. Fontana rapporte une de ces élec-

tions du 2 novembre 1756, à Letia.

L'article du 29 août reproduit un passage d'un article de l'Archivio storico di Corsica. Il s'agit d'une fête donnée à Bastia, le 24 juin 1768, à l'occasion du traité de Versailles (15 mai 1768), et dont le compte rendu fut envoyé par Massesi à Pascal Paoli. L'intérêt du récit est de montrer que la population, fraternisant sincèrement avec les soldats français, criait à tue-tête « Vive le Roi! », acclamait le comte de Marbeuf et pavoisait aux couleurs françaises. Un arc de triomphe portait cette inscription: « La municipalité et le peuple de Bastia à Louis XV, roi très chrétien des Français, des Navarrais et des Corses, aimé, pacifique, heureux, qui a étendu les limites de son empire et amené la tranquillité publique: ils applaudissent à ces heureux auspices. » « Ceci, ajoute Massesi, prouve le sincère attachement de cette nouvelle capitale, Bastia, à la monarchie française. » Nous dirons mieux: c'est une affirmation nouvelle du désir qu'avaient les Corses de devenir Français et une affirmation également que Pontenovu allait être le résultat d'un mécontentement franco-corse, non d'une hostilité corse contre la France.

Un article des 14 et 16 octobre, sous la même signature, relate d'autres fêtes données à Bastia à l'occasion de la naissance du dauphin en 1781, fêtes que nos lecteurs pourront comparer avec celles que le marquis de Cursay célébra à Bastia, encore, dans une circons-

tance identique et que nous avons décrites dans le n° 39.

La Corse sous les Cent-jours, d'après des documents authentiques: c'est le titre d'une étude qui a paru, sans signature, dans le Petit Provençal, dont l'édition corse n'est pas moins intéressante et moins développée que celle du Petit Marseillais. On y trouvera inextenso les lettres échangées, en 1814, entre l'Empereur et le ministre de l'intérieur Carnot au sujet de la Corse, ainsi que des précisions au sujet de la mission confiée au duc Arrighi de Padoue. Ces renseignements complètent heureusement le chapitre si nouveau que M. Le Gallo avait consacré à notre île, pendant cette année du retour de l'île d'Elbe, dans sa thèse de doctorat ès lettres: les Centjours (in-8° de 534 p., Alcan, édit.). Il y montre que les Corses, dans l'ensemble, étaient restés fidèles à Napoléon, qu'ils accueillirent ayec des cris d'enthousiasme la nouvelle de la Restauration impériale et obligèrent le général Bruslart, « ce sicaire de Georges », comme l'appelait Napoléon, à quitter précipitamment l'île où l'avait placé Louis XVIII, tandis que Bastia et Ajaccio illuminaient.

Pourquoi aime-t-on Napoléon I°, se demande M. R. DE VIVIE DE RÉGIE dans la Volonté nationale? Pour bien des raisons. D'abord c'est un latin et nous autres latins le comprenons mieux et en sommes fiers; c'est aussi le plus magnifique exemple d'énergie et rien ne plaît autant aux foules, comme le prouve l'enthousiasme contemporain pour les victoires sportives; enfin, « Napoléon ne représente pas la force brutale, la force germanique, la force nietzschéenne, la force aveugle, mais la force intelligente et disciplinée, la force qui apporte la lumière ». Bref, Napoléon est une synthèse de l'intelligence latine, des intelligences méditerranéennes.

Napoléon III et son ministre J.-P. Abbatucci. → La Dépêche coloniale a publié, sous la signature du colonel Séverin Abbatucci, des lettres intimes échangées entre l'Empereur et celui qui, comme député du Loiret, sous Louis-Philippe, osait déjà témoigner au con-

damné du fort de Ham un fidèle attachement. Il en fut récompensé par le ministère de la justice qu'il occupa de 1851 à 1857, date de sa mort brusque en novembre. Napoléon III pouvait écrire au fils du défunt « qu'il avait appris cette nouvelle avec un profond chagrin, car il perdait en lui un ami dévoué et un ministre éclairé ». Cette correspondance nous montre un souverain légèrement différent de celui que les historiens officiels nous ont appris à connaître. Il est soucieux du bonheur de ses sujets, désireux de distribuer à tous une justice égale, navré de s'être laissé arracher une faveur par surprise. Ce n'est pas un rêveur nonchalant, mais un homme de volonté et d'action. Il refuse de venir se faire acclamer à Paris pour le 15 août, comme on le lui demande et déclare qu' « on peut gouverner la France de Biarritz où il est, comme de Marseille », surtout grâce au télégraphe. Bref, ces lettres intimes nous apprennent quelque chose et on les lira avec intérêt. (Cf. la Dépêche coloniale des 5, 8 et 10 novembre 1927.)

Castifao et Moltifao. — M. Paul Capirossi a fait publier par le Petit Marseillais des 17, 19 et 20 août 1927 une petite monographie de l'histoire de ces deux villages de la piève de Caccia. L'événement le plus intéressant est la victoire qu'y remporta Sampieru sur les Génois. La notice démographique et économique nous apprend la diminution rapide de la population et la décadence des cultures rurales proprement dites, ce qui est un phénomène presque général en Corse. En revanche, la sériciculture (élevage des vers à soie) y est prospère, puisqu'elle place ces deux localités parmi les plus actives de l'île. M. P. Capirossi a eu surtout la bonne fortune d'avoir sous les yeux un manuscrit du couvent de Caccia, le Libro maestro. Il lui a permis de révéler d'intéressants détails sur ce monument religieux et sur ses mésaventures depuis 1790 jusqu'à 1799: expulsion des religieux à deux reprises, confiscation et dispersion de tous les objets mobiliers, pillage des souvenirs artistiques de l'église, etc. C'est un incident sans doute dans l'histoire de la Corse, mais cela fait une contribution de plus à l'histoire du clergé insulaire pendant cette période troublée. On peut se réjouir avec l'auteur que la transformation de ce couvent en cimetière ait permis de le défendre contre une destruction totale. Nous devons le respect à ces monuments du passé, respect trop souvent oublié. Il est pénible à un archéologue de voir tant d'autres asiles de la piété, de la charité et du patriotisme tomber en ruine complète ou devenir une écurie.

Dans le **Cap Corse**, journal régional consacré à cette troisième Corse qui s'étend depuis le Teghime jusqu'à la Giraglia, on trouvera un article de Paul Arright sur les poètes de ce pays: Bonifacio, Mattei et Santu Alessandrini; sur les fureurs de son libecciu et sur le charme de ses paysages. (Novembre 1927.)

Le mouflon corse. — Parmi les rédacteurs de la bonne édition corse du Petit Provençal, M. J. Carabin tient une place de choix. Nous avons relevé sous sa plume, dans le n° du 21 septembre 1927, un intéressant plaidoyer en faveur du mouflon sardo-corse, dont nous avons déjà parlé, et auquel il faut s'intéresser puisqu'il est menacé de disparition, d'après M. Léon Mangin, directeur du Museum. M. Carabin s'associe au vœu que la Revue a formulé dans un précédent numéro et termine par cette phrase: « Les Corses auront

à cœur de ne pas laisser disparaître de leur île le plus bel animal sauvage qu'ils possèdent et ils suivront l'exemple des Sardes qui, fiers de leur « oris musimon », l'ont surnommé il dominatore delle montagne et le protègent.

La reine Hortense. — Le même journaliste a fait paraître, dans la Revue mensuelle de la fédération des groupes corses de l'Afrique du Nord de novembre 1927, un excellent article sur la reine de Hollande. Mariée à un homme jaloux, malade et tyrannique, mais restée digne et fidèle, elle eut cependant pour M. de Flahaut une affection réelle. M. Carabin hésite à croire qu'elle en ait eu un fils naturel: M. de Morny.

Pascal Paoli fut-il autonomiste? — Non, répond M. Paul Fontana dans la même Revue et il prouve, par des citations extraites des lettres du grand homme, qu'il considérait la fusion de la Corse dans la patrie française comme un réel bonheur pour ses compatriotes. On ne le rabâchera jamais assez.

Pascal Paoli antirévolutionnaire. — Il n'y a pas contradiction entre l'article précédent et celui de M. Louis Villat (même Revue), relatif à deux lettres inédites échangées entre Dominique Tasso de Talavo d'une part, Paoli et Pozzo di Borgo de l'autre. Elles datent de l'époque où ces deux personnages préparaient la séparation entre la Corse et la Convention (nous n'écrivons pas la France). Le premier traite les révolutionnaires de « prétendus républicains », l'autre de « peste qui infeste le pays ».

# NOUVELLES en quelques lignes.

Les incendies et l'opinion publique. — Est-il nécessaire d'écrire ici que le désastre de l'été dernier a fait verser beaucoup d'encre et que chaque journaliste a réclamé, avec plus ou moins d'énergie, des mesures de protection rigoureuse ou de répression sévère? On s'en doute bien, car le mal a fini par inquiéter vraiment l'unanimité des habitants. Bastia-Journal, dans un article documenté du 31 août, a demandé des avions de surveillance, des gaz extincteurs, le sectionnement des forêts en lots isolés, des haies de protection entre régions constituées par des plantations de miaouli. Cette myrtacée, de la Nouvelle-Calédonie, est réputée incombustible à cause de la constitution de son écorce, faite de plusieurs centaines de feuillets superposés. Sa combustion est lente et son aubier humide la retarde encore. On tire de cette plante une huile d'où est extrait le goménol. Des essais de plantations ont parfaitement réussi en Italie.

M. J. Carabin, dans un article du Petit Provençal du 1er octobre, préconise tout simplement d'utiliser les agaves, que nos paysans appellent aloès. Les feuilles épaisses et gorgées d'humidité de ces

plantes peuvent servir à de multiples usages, grâce à leurs longues fibres. On les utilise, en effet, dans la fabrication des tissus, toiles à sac, tapis, hamacs, chapeaux, balais, cordes, cordages, même filets de pêche. On s'en sert comme médecine pour les humains, comme nourriture pour les chèvres, comme couverture pour les chaumières. Les agaves pourraient donner une excellente pâte à papier ou beaucoup d'alcool, 120 à 150 litres par plante, écrit-on; mais l'intérêt de leur plantation serait encore plus grand si on s'en servait comme rideau protecteur contre les incendies. L'essai pourrait en être tenté à l'imitation du Service des Eaux et Forêts dans les Bouches-du-Rhône, où on a mis une pépinière de 3.000 pieds d'agaves pour les premiers essais dans la forêt domaniale de la Gardiole, entre Marseille et Cassis.

Le Congrès des maires de la Corse, qui s'est tenu à Bastia vers la fin de septembre, a délibéré presque uniquement sur cette grave question des incendies. Après une vive discussion, les congressistes se sont mis d'accord pour recommander aux autorités compétentes

les mesures suivantes:

« 1° Que la loi du 17 mars 1924 soit strictement appliquée; 2° que tous les biens communaux qui ont été ravagés par les incendies ne puissent pas être pacagés pour une période allant de 5 à 10 ans, suivant les directives communales; 3° que tout délit rural commis par des troupeaux de gros bétail sur tout territoire incendié entraîne. pour le propriétaire du gros bétail, une amende de 100 à 500 francs et, en cas de récidive, un emprisonnement de 15 jours à 3 mois; que tout délit rural commis par du menu bétail à l'abandon ou gardé à vue sur un terrain incendié entraîne, pour le berger qui en a la garde, une amende de 300 à 500 francs et, en cas de récidive, un emprisonnement de 1 mois à 6 mois; 4° que la loi sur l'écobuage soit sévèrement appliquée, c'est-à-dire que les propriétaires ou fermiers ne puissent mettre le feu dans leur terrain en friche du 15 mai au 15 octobre; 5° que de fortes primes soient allouées aux personnes qui signaleraient les auteurs volontaires d'incendie; 6° que, dans chaque commune, un service public fortement organisé, placé sous la direction du maire et comprenant notamment les gardes champêtres, la gendarmerie et la troupe, soit chargé de signaler, surveiller et combattre (en faisant appel à la population) les incendies dès leur début; que ce service redouble de vigilance pendant la période de sécheresse; 7° qu'à l'avenir, les contrats de pacage passés entre propriétaires et bergers soient résiliables, en cas d'incendie. s'ils ont été conclus avant le 17 septembre; 8° que les charbonnières fonctionnant pendant la période allant du 15 mai au 15 septembre fassent l'objet d'une déclaration à la mairie; 9° que sur les terrains communaux situés en montagne les municipalités intéressées soient obligatoirement tenues de faire procéder à un reboisement rationnel; qu'une prime assez importante soit accordée aux particuliers qui, propriétaires de terrains, les reboiseront eux-mêmes. »

Le Conseil général ne pouvait pas moins faire que de se préoccuper à son tour des incendies. M. Tollinchi, chargé du rapport sur cette question, a conclu par une augmentation de crédits qui seraient mis à la disposition du Conservateur des Forêts pour empêcher la propagation du feu dans les forêts communales non soumises au régime forestier et par le vote d'un crédit de 30.000 francs, que l'Etat serait prié d'augmenter, et qui serait mis à la disposition du préfet pour organiser, sur les terrains particuliers, maquis et landes, une surveillance à l'aide d'équipes de gardes-feux assermentés pen-

dant les mois critiques de l'été.

On voit que les suggestions n'ont pas manqué aux autorités responsables. Souhaitons que leurs décisions soient efficaces..... et attendons les années prochaines.

--00-

Pour les victimes du feu. — On a évalué grosso modo à une vingtaine de millions les pertes occasionnées par les incendies de 1927. Borgu, Prunelli de Casacconi, Ventiseri, Luri, Cagnanu, Vignale viendraient au premier rang des communes sinistrées. En attendant des réparations plus complètes, le ministre de l'Intérieur a mis à la disposition du préfet un crédit de 750.000 francs à répartir par les soins de la Commission départementale. En outre, une vente de charité organisée au ministère de l'Intérieur, avec le concours de plusieurs de nos éminents compatriotes, par M. Albertini, président de l'Association des combattants corses de la capitale, a produit une somme de 80.000 francs environ qui a été transmise à notre premier administrateur départemental. On peut espérer que la distribution des secours se fera loyalement, mais ces secours ne répareront pas le désastre. N'oublions pas que mieux vaut prévenir le mal que le guérir.

Le reboisement. — Les vœux émis par les particuliers comme par les collectivités, à la suite des incendies récents, se terminent tous par la déclaration qu'il faut reboiser. Le Conseil général s'est exprimé ainsi:

Considérant que les bois et forêts constituent non seulement la parure d'un pays, mais contribuent aussi à sa prospérité économique en régularisant le régime des pluies, facteur essentiel des abon-

dantes récoltes;

Considérant que le déboisement de la Corse, particulièrement intense dans ces dix dernières années, est de nature à ruiner notre

département, tant au point de vue agricole que touristique;

Le Conseil demande que, dans nos établissements d'enseignement de toute catégorie, on apprenne aux jeunes générations à aimer et à respecter les arbres; que les sujets donnés aux divers concours et notamment au certificat d'études visent pour une large part ces intéressantes questions; que soit instituée en Corse une journée de l'arbre; que les plus énergiques mesures soient décidées par les pouvoirs publics pour arrêter la destruction de nos bois et qu'en particulier des arrêtés soient pris pour interdire le pacage du bétail sur les terrains communaux incendiés. — Nous approuvons de toutes nos forces la première partie de ce vœu, également exprimé par le Congrès des maires, car il est exactement conforme à celui que nous formulions à la fin de notre article dans un précédent numéro.

Une offre intéressante. — Emu par le spectacle des incendies qu'il a constatés au cours de son voyage en Corse, un de nos compatriotes d'Anvers, M. Vincentelli, nous a écrit pour nous informer qu'il était en mesure de fournir une centaine de milliers de jeunes plants de pins, choisis parmi les espèces suivantes: le pinus austriaca ou pin noir d'Autriche qui convient aux terrains calcaires ou sablonneux, le pinus banksiana qui croît très vite et dans tous les

----

terrains, mais surtout dans les sols marécageux, le pinus laricio qui se plait dans les terrains argileux et dont l'essence est de premier ordre, le pinus montana ou de montagne qui réussit même dans les terrains à humidité constante, le pinus rigida qui, rustique et vigoureux, s'adapte à tous les sols même humides, le pinus strobus ou de lord Weymouth qui est un arbre ornemental et réussit bien dans les terrains frais et siliceux, enfin le pinus sylvestris, indifférent au sol, qui peut être planté même dans les terrains tourbeux. Les amateurs n'auraient donc que l'embarras du choix et il nous semble que cette offre, d'autant plus intéressante qu'elle comporte le transport gratuit, devrait attirer l'attention des instituteurs. Ils constitueraient dans chaque village un comité de quelques personnes pour l'achat des plants nécessaires, puis les feraient mettre en terre, sous leur direction, par les écoliers.

La subvention cinquantenaire. — Nos lecteurs savent que, grâce aux efforts méritoires de nos parlementaires, cette subvention a été relevée de 500.000 à 2.500.000 francs, à la condition que les 2 millions supplémentaires seraient affectés à de grands travaux départementaux. Le Conseil général a donc accordé des subventions de 200.000 francs pour la reconstruction de l'abattoir de Bastia, de 360.000 francs pour l'aménagement du nouvel hôpital de cette ville, de 250.000 francs pour l'électrification d'Ajaccio, de 600.000 francs pour celle de la Balagne, de 22.000 francs pour celle de Pietranera, de 10.000 francs pour celle de Cardo, de 900.000 francs pour l'aménagement du port de Sagone et de plus de 250.000 francs pour les travaux d'irrigation (canal d'Aïtone, canal de Bastelicaccia, canaux de Figarella et d'Aleria). Voilà des dépenses vraiment utiles!

-00-

La main-d'œuvre en Corse. — Les plaintes exprimées par les agriculteurs et les industriels corses au sujet des difficultés que rencontre le recrutement de la main-d'œuvre strictement indispensable montrent qu'il est nécessaire de trouver une solution à ce problème si l'on veut vraiment la Corse prospère. La main-d'œuvre italienne, par suite des exigences du gouvernement fasciste qui ont provoqué un double différend, avec les employeurs d'abord, avec l'Etat français ensuite, deviendra de plus en plus rare; la main-d'œuvre tchéco-slovaque, suivant des nouvelles récentes, tardera encore quelque temps à venir. Le Conseil général a donc été bien inspiré de créer un office départemental de placement chargé de procurer aux employeurs les ouvriers qu'ils demanderont et d'orienter les jeunes gens vers des occupations professionnelles. La création de cet office, qui commencera à fonctionner le 1<sup>er</sup> décembre 1928, entraînera une dépense annuelle de 30.000 francs.

La culture du blé. — Ce n'est pas sans surprise que nous avons relevé, à travers les délibérations du Congrès des maires, le vœu suivant:

« Considérant que, de tous les renseignements qui sont parvenus des principales régions productrices de blé, les producteurs de céréales sont pour la plupart découragés et décidés à abandonner la culture à cause du manque de débouchés pour la récolte; que toute la production de 1927 et, en grande partie, celle de 1926 se trouvent encore en souffrance chez les propriétaires, exposées à beaucoup de risques, le Congrès adresse un appel pressant au gouvernement pour qu'il fasse procéder à l'achat des blés en souffrance, par les soins de l'intendance, avant les prochaines emblavures. »

Est-il vraiment possible qu'à une époque où la France achète très cher à l'étranger des dizaines de milliers de quintaux de blé, la céréale corse ne trouve pas acquéreur ni dans l'île, ni sur le con-

tinent

--00-

Protection de l'olivier. — Nos paysans luttent sans grand succès contre l'insecte qui cause la maladie dite de l'encre et qui détruit nos châtaigniers. Voilà que nos oliviers eux-mêmes ont besoin d'être protégés contre la mouche meurtrière, à laquelle on attribue des millions de dégâts. Un vœu de M. Salvini, conseiller général, demande que le Préfet rende la lutte obligatoire pour les propriétaires, solidaires les uns des autres, et invite chaque commune interessée à participer aux dépenses exigées par cette guerre nouvelle. L'Assemblée départementale, prenant le vœu en considération, a voté une subvention de 20.000 francs au profit des syndicats qui se constitueraient dans ce but. Comme en tant d'autres matières, en celle-ci la solidarité seule permettra de triompher.

Guerre au maquis. — Le maquis, l'admirable et parfumée toison de nos terres pauvres, est condamné à mort par le progrès. Déjà l'incendie et l'écobuage le menaçaient. Voilà qu'on annonce une découverte funeste pour lui. Un ingénieur français, Gontal, aurait démontré que la carbonite, aggloméré de charbon végétal, pouvait dans un gazogène remplacer avantageusement l'essence. Son pouvoir calorique est trois fois plus grand que celui du charbon de bois, six fois plus que celui du bois. Son emploi est déjà répandu et le gouvernement l'encourage. Or ce combustible peut être fabriqué avec tous les bois et brindilles, de sorte que notre maquis se prêterait fort bien à cette fabrication. Une société d'exploitation a déjà été fondée dans ce but. Malheureux maquis! Malheureuse Corse!

Pour les colis postaux agricoles et autres. — La question des colis postaux agricoles, qui peuvent si puissamment servir la cause de l'agriculture insulaire, ou pour mieux dire du progrès économique dans l'île, est, paraît-il, en voie de solution. L'intervention de nos parlementaires a obligé le ministre intéressé à une nouvelle étude et cette lettre, que nos journaux ont publiée, montre l'imminence du succès: « Les grands réseaux ont soumis à mon homologation une proposition ayant pour objet la création d'une annexe au tarif spécial pour le transport des colis agricoles, applicable dans les relations entre la France et la Corse, et inversement. »

En attendant, la Compagnie Fraissinet a été formellement invitée, sous peine de sanctions, à assurer le transport des colis de 15 à 20 kilos, conformément au règlement de l'Administration des postes.

Chambre d'agriculture. — Dans sa session de 1927, elle a étudié les moyens les plus pratiques d'exportation des primeurs vers la Provence et le problème capital de l'irrigation; elle s'est aussi occupée de la distribution des primes d'encouragement à la culture du blé et de la vigne, pour en améliorer la qualité.

-00-

Les services maritimes. — Le ministre nous a informés que les nouveaux bateaux, exigés par la récente convention maritime, allaient être mis en chantier: l'un par l'Etat, qui réalisera une vitesse de 15 nœuds, et qui a été commandé à l'Allemagne sur le compte des prestations en nature, les deux autres par la Compagnie Fraissinet, qui devront atteindre une vitesse de 13 nœuds en service et être aménagés pour 126 passagers de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe. Heureusement qu'aux époques d'affluence il y aura, en dehors des couchettes, beaucoup de matelas par terre! Grâce aux efforts énergiques de M. Sari, sénateur, quelques améliorations seront introduites sur ces bateaux; ainsi les animaux seront séparés des passagers! L'entrée en service de ces nouveaux paquebots est prévue pour la fin de 1928 ou le début de 1929 et elle entraînera le retrait de ces trois unités: Corsica, Iberia, Numidia, d'affreuse mémoire.

--00--

Le port de Bastia. — Le service du port a communiqué les renseignements suivants sur l'activité bastiaise: le trafic, qui était de 70.627 tonnes en 1922, passe à 74.000 en 1923, à 83.810 en 1924, à 97.784 en 1925 et à près de 102.000 en 1926. Pour la première fois cette année-là les exportations (51.529 t.) dépassent les importations (50.399 t.). L'année 1927 promet mieux encore. Pour les passagers, la même progression est à noter: 58.286 en 1922, 65.864 en 1923, 69.853 en 1924, 79.148 en 1925, 78.848 en 1926, et près de 80.000 en 1927. La Chambre de commerce, qui travaille de son mieux à cette prospérité, a obtenu à son profit le paiement des taxes suivantes: I fr. et o fr. 50 pour chaque voyageur venant de France et des colonies ou y allant, 2 fr. et I fr. pour les passagers en provenance ou à destination de l'étranger. La taxe des marchandises a été fixée à I fr. par tonne métrique, I fr. par tête de bétail, o fr. 20 par colis postal.

Le téléphone et la Corse. — L'Animateur des temps nouveaux, ce vaillant quoique petit hebdomadaire qui, sous la direction de M. L. Forest, lutte pour réveiller le bon sens engourdi des Français, a, sur sa première page du 23 septembre, dessiné deux croquis, dont l'un représente l'Angleterre reliée par téléphone avec toute la terre, même avec l'Australie, et l'autre montre Paris isolé sur cette même terre et incapable de communiquer téléphoniquement avec le territoire français lui-même. Une légende accompagne ces images. Elle mérite d'être reproduite ici: « Le téléphone ou plutôt l'absence de téléphone est une grande honte française. Paris ne cause ni avec la Corse, ni avec aucune possession française. » La Revue n'ajoutera rien à cette phrase significative de son grand confrère.

Amélioration postale. — On annonce que le bureau de chèques postaux, réclamé par les Chambres de commerce insulaires et dont l'utilité n'a pas besoin d'être démontrée, vient d'être créé à Ajaccio, grâce à l'initiative du nouveau directeur des P. T. T., M. Lucchini. La Corse obtient son autonomie postale.

La T. S. F. en Corse. — Le ministre du Commerce a promis la mise à l'étude d'un projet dont l'application serait plus particu-lièrement intéressante en Corse. Il s'agirait de l'établissement d'une station de radiodiffusion à Ajaccio, en relation avec celle de Nice. Est-il nécessaire d'énumérer les transformations économiques, intellectuelles et morales que ces relations continues entre l'île et le continent pourraient amener?

L'aviation en Méditerranée. — La Compagnie Air-Union songe sérieusement à créer un service Marseille-Naples-Athènes avec escale à Bastia et à rattacher ainsi une fois de plus l'île au continent par la voie des airs. Un premier voyage d'essai a été réalisé le 3 septembre, en 2 heures 45.

Electrification d'Ajaccio. — Notre chef-lieu sera bientôt et enfin doté de l'électricité. La Société corse d'industries réunies s'est chargée des travaux nécessaires et de l'exploitation. La ville et le département lui accordent une subvention importante (500.000 fr. pour ce dernier qui les prélèvera sur la subvention cinquantenaire de 1927 et de 1928) et reçoivent en échange, celui-ci 500 actions de 1.000 francs chacune de la Société, celle-là 1.200 actions identiques dont l'intérêt sera d'au moins 3 %. L'accord semble conclu.

--00-

Electrification de la Balagne. — Cet important projet est enfin réalisé. Il coûtera 4.500.000 francs. La constitution d'un syndicat intercommunal englobant les 29 localités intéressées sous la présidence de M. Marini, maire de Calenzana, son accord avec la Compagnie méridionale d'éclairage et de force ont facilité la conclusion. L'Etat allouera une subvention de 40 % des dépenses qui, avec celle du département, atteindra 3.600.000 francs. Il ne restera à la charge du syndicat des communes que 900.000 francs. On espère qu'au début de l'année 1929, la campagne balanine connaîtra les merveilles de la fée électricité. Félicitations au préfet, au député de l'arrondissement et au maire de Calenzana.

Le progrès de nos villes. — La Chambre de commerce de Bastia, dont l'activité est à la fois intelligente et fructueuse, vient d'inaugurer, en présence des délégués des Chambres de commerce du Sud-Est, son hôtel particulier construit avec goût, et la municipalité d'Ajaccio a concédé à un industriel corse l'emplacement nécessaire

----

à la construction d'un casino. On parle maintenant d'un nouveau lycée et d'un nouvel abattoir à Bastia, d'un hôtel des postes et d'un laboratoire départemental d'analyses et de consultations à Ajaccio.

L'industrie hôtelière. — Des plaintes se sont élevées contre les exigences de certains hôteliers et nous avons nous-même entendu un ami de la Corse, qui revenait d'un voyage dans l'île, déclarer que les prix exigés dans quelques restaurants pour des repas ordinaires étaient vraiment excessifs. Une circulaire du syndicat d'initiative de Bastia aux hôteliers leur avait déjà donné là-dessus quelques bons conseils. Ce groupement, qui comprend l'intérêt capital de la question, vient de récidiver. Il a rappelé aux restaurateurs « l'avantage que présente, pour eux-mêmes et pour le développement touristique, la fixation des prix, notamment des repas, en rapport avec les établissements qu'ils dirigent et qui, dans bien des cas, sont loin de présenter les conditions de confort et de propreté exigées. Il a fait remarquer que la Compagnie des Chemins de fer départementaux a fixé à 8 fr. 25 le prix du repas dans les buffets des gares du réseau, donnant ainsi à tous l'exemple d'une sage modération. » Fort bien! Puissent nos hôteliers entendre et ne pas étrangler la poule aux œufs d'or!

Musée napoléonien. — Un musée vient d'être inauguré solennellement à Rome, annonce le Petit Provençal, avec tous les objets qu'avait réunis de son vivant le comte Primoli. On y voit surtout une copie authentique du mariage de Napoléon I<sup>er</sup>, beaucoup de livres provenant de la Bibliothèque impériale, de nombreux portraits. Cette collection est complétée par des souvenirs de la famille Bonaparte sous Napoléon III.

Manifestation régionaliste. — M. Carulu Giovoni, directeur de U Lariciu, a fait à Marseille, à la prière des félibres du groupe « Lou Calen », une conférence sous le titre de « Corse et Provence ». Il a souligné les caractères et les rapports des deux provinces, et a fait un parallèle entre le félibrige provençal et le cyrnéisme corse, ajoutant que celui-ci avait été inspiré par celui-là. Vivement applaudi, il fut remplacé par le professeur Émile Ripert qui rappela les liens de voisinage et d'amitié entre les deux provinces. Une fête littéraire suivit au cours de laquelle poètes provençaux et corses rivalisèrent de verve. Applaudissons à ces manifestations de sympathie intellectuelle entre deux provinces françaises, dont le président de la Chambre de commerce d'Ajaccio. M. Salini, disait récemment, dans un discours devant les délégués des Chambres de commerce de la 11º région économique: « La Corse envoyait autrefois par voiliers ses produits en Provence et celle-ci nous retournait ses matériaux de construction, sa vaisselle et ses poteries de Vallauris, son sel, etc. Les voiliers ont disparu et ces échanges sont devenus difficiles. Aidez-nous à réaliser dans nos relations avec vous une amélioration comme la création d'une flotille de 6 à 8 voiliers à moteurs de 3 à/400 tonnes chacun », pour que la Corse et la Provence restent étroitement liées.

Pierre Dionisi. — Nous avons eu sous les yeux la lettre écrite par le grand peintre belge Van Neste au sujet de l'œuvre qu'exécute en ce moment notre grand prix de Rome, Pierre Dionisi, dont le talent fait honneur à la Corse. En voici un extrait: « J'ai eu plaisir à admirer la composition de Dionisi. C'est une œuvre de Titan, où la tradition michel-angelesque est ingénieusement modernisée. La partie de droite est particulièrement heureuse et l'ensemble est admirablement équilibré. S'il parvient à peindre cette composition avec les mêmes qualités que son dessin, la Corse pourra être fière de son peintre. Il faut qu'il ait un courage de jeune géant pour oser, en notre temps de médiocrités triomphantes, s'atteler à un ouvrage de cette qualité. »

Pour nos malades. — Nous apprenons avec plaisir, et nous en informons nos lecteurs, que le docteur Joseph Thiers, ancien chef de clinique à la Faculté de Paris, chargé de la consultation neurologique à la clinique médicale de l'hôpital Beaujon, vient d'être nommé médecin-chef de l'œuvre Furtado-Heine.

Cette institution, située dans le XIV° arrondissement, rue Delbet (149, rue d'Alesia), a été réorganisée et pourvue des moyens théra-

peutiques les plus modernes et les plus puissants.

C'est une bonne nouvelle pour tous les Corses, assurés de trouver auprès de leur sympathique compatriote l'accueil le plus bienveillant.

#### Une suggestion intéressante.

-

D'une lettre d'un de nos abonnés étrangers, nous extrayons le passage suivant:

« Par suite de sa situation insulaire, la Corse a gardé, sans doute, un caractère plus régional que d'autres pays du continent soumis

aux infiltrations des pays limitrophes.

« Aussi serait-il intéressant d'étudier et de classer scientifiquement ces usages, tels que ceux pratiqués à l'occasion de la naissance, du mariage, de la mort, etc., ainsi que la magie, les remèdes empiriques, les superstitions de tout genre, les chansons populaires et

ainsi de suite. Tout cela constitue le folklore.

« La Revue de la Corse, qui a déjà publié des articles folkloriques, devrait continuer dans cette voie et annoncer qu'à partir de l'année 1928, une plus grande importance sera donnée aux études folkloriques du pays. Cela intéressera non seulement les Corses, mais aussi, au point de vue comparatif, les folkloristes, archéologues et philologues d'autres pays.

« Il conviendrait, pour augmenter l'intérêt, d'illustrer, si possible, ces articles, surtout s'il s'agit de costumes, habitations, meubles,

ustensiles, objets populaires, etc.

« Sans doute, y a-t-il de curieux usages et des légendes pittoresques dans le monde des carbonari, des bergers, des marins, etc., de la Corse, traditions transmises, depuis des siècles, par plusieurs générations.

« Les chansons populaires occupent une grande place dans l'étude

du folklore. L'ouvrage Lamenti et voceri de la Corse, par M. J.-B. Marcaggi, ainsi que celui de Tomaseo: Canti populari corsi, et d'autres du même genre (1), sont des documents précieux pour

l'étude de l'idiome et des traditions du peuple corse.

« Pour conclure, il y aurait donc intérêt pour la Revue de la Corse de consacrer, dans chaque numéro, quelques pages au folklore de la Corse. Dans ces conditions, la Revue pourrait établir un service d'échanges avec d'autres périodiques spécialisés qui ne manqueraient pas de la signaler et la feraient connaître à ceux qui s'intéressent au folklore, la plus attrayante des sciences.

#### « HENRI GRELL.

Membre de la Commission administrative du Musée de folklore d'Anvers. »

M. Grell a parfaitement raison. La Corse est le pays du folklore et il appartient à nos abonnés de répondre à l'invitation qui leur est adressée. Nous promettons le meilleur accueil à leurs communications.

<sup>(1)</sup> Voir Revue de la Corse, nº 42, novembre-décembre 1926, p. 244-245.

## ENQUÊTE

#### AUPRÈS DE NOS LECTEURS

- XXX

Les journaux insulaires, comme la presse continentale de France et d'Italie, attribuent généralement la lenteur du progrès économique dans l'île à l'émigration de ses habitants.

Nous soumettons cette opinion à l'examen de nos abonnés et nous leur demandons de transmettre à la Direction de la Revue, qui publiera les meilleures réponses, leurs réflexions sur ces trois questions:

L'émigration des Corses de Corse est-elle un bien ou un mal? Quelles en sont les causes principales? Comment, si elle est un mal, pourrait-on l'empêcher?

### TABLE DES MATIÈRES

### pour l'année 1927

	Pages
Sommaire du nº 43 (Janvier-Février).	
Ambrosi-r. (Ambroise). — Esquisse géologique de l'île de Corse (avec gravures)	I
J. C. — Philippe Buonarroti et Pascal Paoli	11
HERMENT (Edouard). — Solitudes en Corse (avec gravures).	16
Ambrosi-r. (Ambroise). — L'expulsion des Jésuites de Bastia en 1768	
VINCENTELLI (AF.). — La carrière de Luce de Casabianca.	33
Sommaire du nº 44 (Mars-Avril).	
Ambrosi-R. (Ambroise). — Le relief du sol de la Corse (avec	
Fontana (Paul). — Le contrat de fiançailles de Vannina et	58
Sampieru	72
HERMENT (Edouard). — Solitudes en Corse (notes de voyage, suite)	76
SILVANI (M <sup>me</sup> Sébastien). — Le général Carbuccia (avec portrait)	82
Salvadori (JM.). — Nos vieux dictons: Quandu era vivu.	86
Sommaire du n° 45 (Mai-Juin).	
Franceschini (Emile). — Le maréchal Sébastiani (avec por-	
trait)	105
HERMENT (Edouard). — Solitudes en Corse (notes de voyage,	111
suite)	116
CARABIN (Clément). — Les pêches maritimes en Corse. I  Ambrosi-R. (Ambroise). — Le relèvement de la Corse	126
Ambrosi-R. (Ambroise). — Le relevement de la Corse	134
Sommaire du nº 46 (Juillet-Août),	
Ambrosi-R. (Ambroise). — Le climat de la Corse (avec gra-	
vures)	161
suite)	181
CARABIN (Clément). — Les pêches maritimes en Corse, II	189
X***. — La réforme électorale en Corse	197

	Pages
Sommaire du n° 47 (Septembre-Octobre).	
CARABIN (Jérôme). — Le Remède, comédie de Salvator Viale.	217
HERMENT (Edouard). — Solitudes en Corse (notes de voyage, suite)	225
Ambrosi-r. (Ambroise). — La défense de la Corse sous la	
domination génoise	232
Bocognanu	239
A. A. — Une plaie de la Corse: le feu	242
Sommaire du n° 48 (Novembre-Décembre).	
VILLAT (Louis). — La politique financière de l'ancien régime.	257
Ambrosi-r. (Ambroise). — Le colonel Graziani	261
HERMENT (Edouard). — Solitudes en Corse (notes de voyage, fin)	268
VINCENTELLI (AF.). — Le docteur Antommarchi, médecin de Napoléon I <sup>er</sup>	278
SAVELLI (François). — Une légende: la Signora dell'Onda	284
Colonna de Giovellina (général). — Un livre trop oublié:	288

A chacun de ces numéros s'ajoutent des nouvelles économiques, touristiques, artistiques relatives à la Corse, ainsi que de nombreux comptes rendus bibliographiques d'articles et d'ouvrages parus dans l'année.

Le Directeur-Gérant,
A. Ambrosi.

#### OUVRAGES RECOMMANDES

- Terre de Corse, par J.-B. Marcaggi: excellent ouvrage qui intéressera tout le monde et qui est abondamment illustré. Les chapitres sont consacrés à la préhistoire, à l'archéologie, aux légendes, à l'histoire, à la numismatique, à l'iconographie, aux beautés géographiques de la Corse. In-8° carré de 118 pages; prix: 10 fr., chez l'auteur, à Ajaccio.
- L'Annu Corsu, par P. Arright et A. Bonifacio, pour l'année 1928. L'éloge de cette publication, qui en est à sa sixième année, n'a pas besoin d'être fait. In-8° de 186 pages; prix: 7 fr., chez M. Bonifacio, professeur, 3, rue du Lycée, Nice.
- Histoire de la Corse, par A. Ambrosi-r., in-12 de 160 pages et 63 gravures. Chez l'auteur, place du Général-Beuret, 9, Paris-XV, ou chez l'éditeur Jansson, successeur de Piaggi, à Bastia; prix: 5 fr.
- Géographie de la Gorse, par A. Ambrosi-r., in-12 de 176 pages et 58 gravures. On peut la demander, comme l'Histoire, soit à l'auteur à Paris, soit à l'éditeur à Bastia.



### Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

# Pour vous rendre au Maroc embarquez-vous à Marseille

La traversée la plus courte, la plus rapide, la mieux abritée, se fait par Marseille que desservent de nombreux trains à marche rapide, avec voitures directes en provenance ou à destination de Paris, des grandes villes de France et de l'étranger.

Les navires confortables et luxueux de la Compagnie Paquet (tel le Maréchal-Lyautey, — 10.500 tonnes, — le plus grand paquebot desservant l'Afrique du Nord) partent tous les samedis de Marseille pour Tanger et Casablanca, qu'ils atteignent respectivement le lundi soir et le mardi matin.

De Marseille également partent les seuls vapeurs qui desservent les autres ports du Maroc: Mazagan, Saffi, Mogador, Agadir; les ports de rivière: Larache, Rabat, Kénitra, et les ports du Maroc espagnol: Ménila, Cala del Quemado, Ceuta. Environ 360 départs par an (passagers et marchandises) sont ainsi assurés par la Compagnie Paquet.

Des billets comprenant le parcours par chemin de fer et le parcours maritime, valables 15, 30 et 90 jours et permettant l'enregistrement direct des bagages, sont délivrés, pour Tanger et pour Casablanca, par les principales gares P.-L.-M. et les agences de la Compagnie Paquet.

### D'Aix-les-Bains - Mont Revard à Nice, en car limousine P.-L.-M.

L'excursion à la mode en cette saison est celle de la Route d'hiver des Alpes que les cars limousines P.-L.-M. parcourent d'Aix-les-Bains - Mont Revard à Nice, par Saint-Pierre-de-Chartreuse, le col de Porte (1354 m.), Grenoble, le col de Luz-la-Croix-Haute (1166 m.) et Digne.

Le voyage se fait en trois étapes d'une journée chacune.

Les départs d'Aix-les-Bains ont lieu les dimanche, mardi et jeudi, du 25 décembre au 31 janvier, tous les jours, du 1º février au 31 mai.

De Nice, les voitures partent les dimanché, mardi et jeudi, du 22 décembre au 31 janvier, tous les jours, du 1er février au 31 mai-

Confortablement installé dans des cars limousines chauffés, le fouriste peut admirer à son aise toutes les beautés de la montagne en hiver.